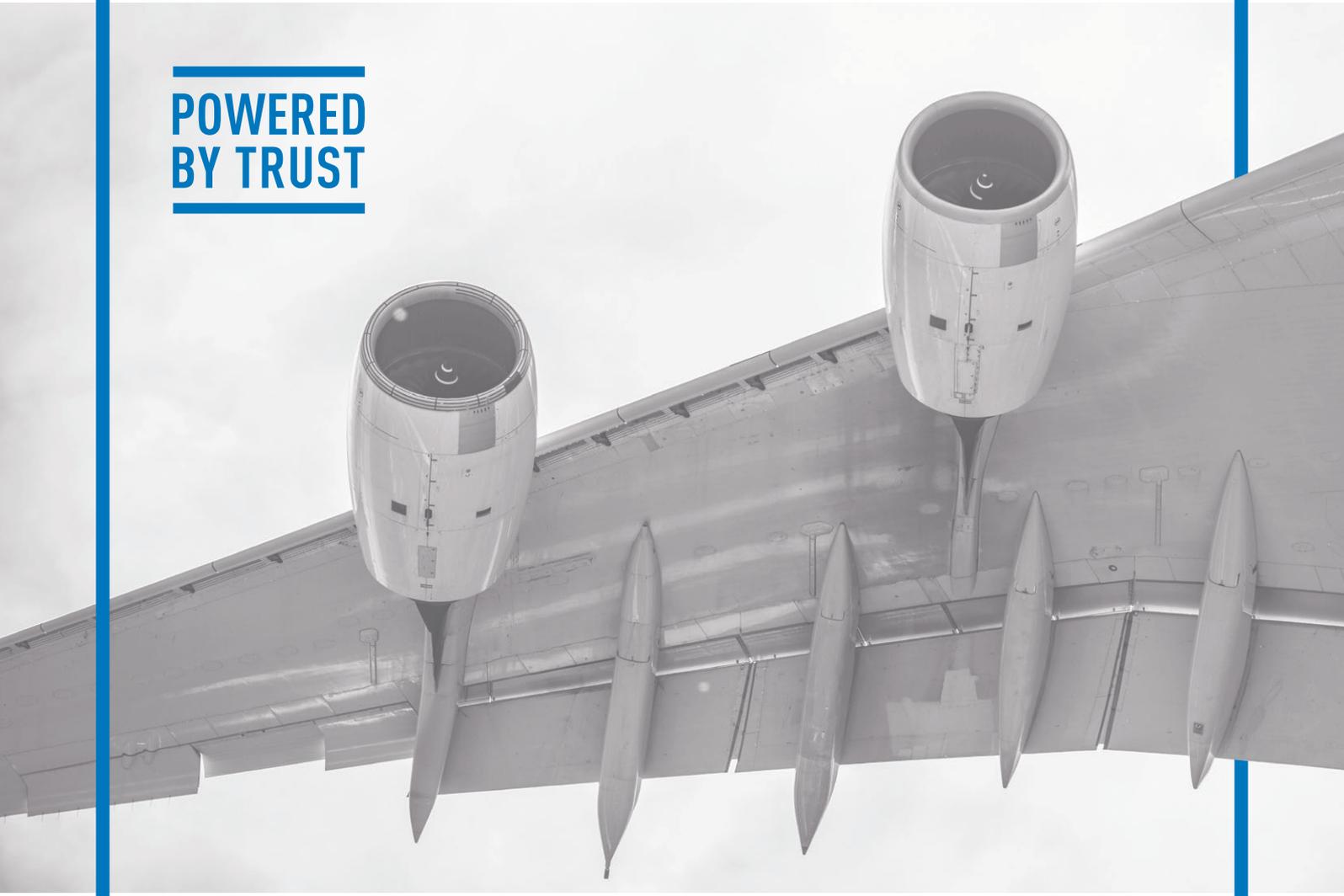


**POWERED
BY TRUST**



RAPPORT FINANCIER
semestriel 2017

 **SAFRAN**

SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	1
---	----------

1

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	2
--------------------------------------	----------

Faits marquants	2
Préambule	3
Table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté	4
1.1 Résultats du premier semestre 2017	4
1.2 Commentaires sur l'activité	7
1.3 Compte de résultat semestriel 2017 consolidé	9
1.4 Structure bilantielle et trésorerie	11
1.5 Couvertures de change	13
1.6 Perspectives pour l'année 2017	13
1.7 Transactions avec les parties liées	13

2

FACTEURS DE RISQUES	14
----------------------------	-----------

3

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS	15
-------------------------------------	-----------

Compte de résultat semestriel consolidé	15
État du résultat global consolidé	16
Bilan consolidé	18
Variation des capitaux propres consolidés	19
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	22

4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	64
---	-----------

5

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	65
---------------------------------	-----------

« Les prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date du présent document. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou encore réglementaire. La survenance d'un ou plusieurs risques décrits dans le document de référence pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats, ou les perspectives du Groupe et donc venir remettre en cause sa capacité à réaliser ses prévisions et informations de nature prospective. Le Groupe ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document ».



**Le rapport semestriel
peut être consulté
et téléchargé sur le site
www.safran-group.com/fr**

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE



« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 27 juillet 2017

Le Directeur Général,

Philippe Petitcolin



FAITS MARQUANTS

SALON AÉRONAUTIQUE DU BOURGET 2017

- **Succès commercial** : Au salon du Bourget, CFM a enregistré des commandes pour 1 063 moteurs (dont 980 LEAP), ainsi que des contrats de services pour les moteurs LEAP et CFM56, pour une valeur totale de 18,8 milliards de dollars (prix catalogue). **Après le salon, au 30 juin 2017, le carnet de commandes totalise 13 113 moteurs LEAP** (commandes et intentions d'achat).
- **737 MAX 10** : Boeing a lancé le 737 MAX 10 équipé des moteurs LEAP-1B. L'entrée en service commercial de ce nouveau modèle est prévue pour 2020.

PROGRAMME CFM56

- **Livraisons** : Avec la livraison de 710 moteurs CFM56 au premier semestre 2017, la production est, comme prévu, inférieure à celle du 1^{er} semestre 2016, les avionneurs ayant commencé la transition vers les modèles neo et MAX. Au 1^{er} semestre 2016, 886 moteurs avaient été livrés.
- **Carnet de commandes** : Le carnet de commandes CFM56 totalise 1 814 moteurs, dont 389 commandes passées au premier semestre 2017. La demande pour ce moteur permet d'anticiper une diminution de la cadence plus lente que prévue.

PROGRAMME LEAP

La montée en cadence des programmes LEAP se poursuit. Au premier semestre 2017, 147 moteurs ont été vendus à Airbus et Boeing contre 11 moteurs au premier semestre 2016.

- **LEAP-1A** : La production monte en cadence. Quinze compagnies aériennes opèrent actuellement des moteurs LEAP-1A, totalisant à date plus de 190 000 heures de vol. Le 19 juin 2017, l'Administration fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) et l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) ont délivré la certification ETOPS 180 minutes au moteur LEAP-1A pour la famille A320neo.
- **LEAP-1B** : CFM a amorcé la montée en cadence du moteur LEAP-1B. Le premier 737 MAX équipé des moteurs LEAP-1B a été livré à la compagnie aérienne Malindo et est entré en service commercial le 22 mai 2017. Le 19 juin 2017, l'Administration fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) et l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) ont délivré la certification ETOPS 180 minutes au moteur LEAP-1B pour la famille 737 MAX. À la mi-juillet 2017, trois compagnies aériennes opéraient des moteurs LEAP-1B, totalisant à date plus de 1 400 heures de vol.
- **LEAP-1C** : Premier vol du COMAC C919 équipé du moteur LEAP-1C le 5 mai 2017.

TURBINES D'HÉLICOPTÈRES

Safran Helicopter Engines a obtenu le certificat de type pour le moteur Ardiden 3G, qui équipe l'hélicoptère Ka-62 de Russian Helicopters. Ce dernier a réalisé son vol inaugural officiel le 25 mai 2017.

FREINS CARBONE

Plusieurs nouveaux contrats ont été signés au premier semestre, notamment avec Lion Air pour 222 Boeing 737 MAX, Norwegian pour 107 Boeing 737 MAX, Aeromexico pour 60 Boeing 737 MAX, IAG pour 74 A320neo, Vueling pour 42 A320neo et Singapore Airlines pour 47 A350.

TÉLÉSCOPE ELT (TÉLÉSCOPE GÉANT EUROPÉEN)

L'ESO (Observatoire européen austral) a confié à Safran un contrat portant sur le miroir primaire M1 de l'ELT. L'ESO avait déjà choisi Safran pour tous les précédents contrats (miroirs M2, M3 et M4).

PRÉAMBULE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résultat de la fusion au 11 mai 2005 des groupes Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. paragraphe 3.1 note 1.f du document de référence 2016, réf. D. 17-0275, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2017).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. À compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
 - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe, ainsi que
 - le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;
- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Données consolidées 30.06.2017	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2017
		Revalorisation du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	Différés des résultats sur couvertures ⁽²⁾	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma ⁽³⁾	Effet des autres regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	
Chiffre d'affaires	8 382	(344)	-	-	-	8 038
Autres produits et charges opérationnels courants	(6 959)	(12)	6	33	20	(6 912)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	66	-	-	-	26	92
Résultat opérationnel courant	1 489	(356)	6	33	46	1 218
Autres produits et charges opérationnels non courants	(16)	-	-	-	-	(16)
Résultat opérationnel	1 473	(356)	6	33	46	1 202
Coût de la dette	(28)	-	-	-	-	(28)
Résultat financier lié au change	2 422	356	(2 754)	-	-	24
Autres produits et charges financiers	(20)	-	-	-	-	(20)
Résultat financier	2 374	356	(2 754)	-	-	(24)
Produit/(charge) d'impôts	(1 234)	-	946	(11)	(7)	(306)
Résultat net des activités poursuivies	2 613	-	(1 802)	22	39	872
Résultat des activités cédées et résultat de cession	765	-	-	-	-	765
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(30)	-	-	(1)	-	(31)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	3 348	-	(1 802)	21	39	1 606

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 2 754 millions d'euros hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 6 millions d'euros.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors de regroupements d'entreprises.

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées au chapitre 3 note 5 « Information sectorielle » du présent document.

Les données financières ajustées, autres que celles fournies au chapitre 3 note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

1.1 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Toutes les données chiffrées relatives au compte de résultat de la période et commentées aux paragraphes 1.1 et 1.2 sont exprimées en données ajustées, sauf mention contraire. Les commentaires relatifs aux comptes consolidés semestriels sont disponibles au paragraphe 1.3 du présent document.

Compte de résultat ajusté

(en millions d'euros)	30.06.2016		30.06.2017	
	Données ajustées publiées	Impact IFRS 5 *	Données ajustées retraitées	Données ajustées
Chiffre d'affaires	8 936	(949)	7 987	8 038
Autres produits	141	(8)	133	143
Produits des activités ordinaires	9 077	(957)	8 120	8 181
Production stockée	206	(12)	194	415
Production immobilisée	309	(7)	302	241
Consommations de l'exercice	(5 109)	447	(4 662)	(4 940)
Frais de personnel	(2 663)	277	(2 386)	(2 247)
Impôts et taxes	(183)	11	(172)	(165)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(179)	22	(157)	(331)
Dépréciations d'actifs	(113)	(3)	(116)	(87)
Autres produits et charges opérationnels courants	(55)	143	88	59
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	19	-	19	92
Résultat opérationnel courant	1 309	(79)	1 230	1 218
Autres produits et charges opérationnels non courants	(13)	-	(13)	(16)
Résultat opérationnel	1 296	(79)	1 217	1 202
Coût de la dette nette	(24)	-	(24)	(28)
Résultat financier lié au change	25	-	25	24
Autres produits et charges financiers	(60)	-	(60)	(20)
Résultat financier	(59)	-	(59)	(24)
Résultat avant impôts	1 237	(79)	1 158	1 178
Produit (charge) d'impôts	(342)	23	(319)	(306)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	-
Résultat net des activités poursuivies	895	(56)	839	872
Résultat des activités cédées et résultat de cession	-	56	56	765
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	895	-	895	1 637
Attribuable :				
■ aux propriétaires de la société mère	862	-	862	1 606
<i>activités poursuivies</i>	862	(55)	807	842
<i>activités cédées</i>		55	55	764
■ aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	33	-	33	31
<i>activités poursuivies</i>	33	(1)	32	30
<i>activités cédées</i>		1	1	1
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)				
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	2,07	(0,13)	1,94	2,05
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	2,03	(0,13)	1,90	2,01
Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)				
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	0,00	0,13	0,13	1,86
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	0,00	0,13	0,13	1,83

* Les données ajustées publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées du classement du secteur « Sécurité » en activités cédées en application de la norme IFRS 5.

Chiffre d'affaires ajusté

Sur une base organique le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2017 a progressé en ligne avec les objectifs annuels. La croissance a été portée par les services dans la Propulsion aéronautique (civile et militaire) et les activités d'Équipements aéronautiques et de Défense.

Sur une base organique la variation du chiffre d'affaires est calculée en excluant les effets de périmètre de consolidation (notamment 312 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 au titre de la contribution des activités de lanceurs spatiaux transférées à ArianeGroup). L'effet de change net s'élève à 161 millions d'euros, incluant un effet de conversion positif du chiffre d'affaires en devises étrangères, notamment en USD. Le taux de change spot USD/EUR moyen est de 1,08 dollar pour 1 euro au 1^{er} semestre 2017, comparé à 1,12 dollar pour 1 euro à la même période il y a un an. Le taux couvert du Groupe s'est amélioré à 1,21 dollar pour 1 euro au 1^{er} semestre 2017, contre 1,24 dollar pour 1 euro au 1^{er} semestre 2016.

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Holding et autres	Safran
S1 2016	4 857	2 542	584	4	7 987
S1 2017	4 691	2 715	624	8	8 038
Croissance publiée	- 3,4 %	6,8 %	6,8 %	N/A	0,6 %
Impact des variations de périmètre	- 6,3 %	0,4 %	-	N/A	- 3,8 %
Effet de change	2,0 %	2,2 %	1,0 %	N/A	2,0 %
Croissance organique	0,9 %	4,2 %	5,8 %	N/A	2,4 %

Résultat opérationnel courant ajusté

Au premier semestre 2017, Safran affiche un résultat opérationnel courant ajusté de 1 218 millions d'euros, en légère baisse par rapport aux 1 230 millions d'euros du premier semestre 2016, et inclut l'amélioration du cours couvert EUR/USD.

Comme attendu, la rentabilité des activités d'Équipements aéronautiques et de Défense a fortement progressé, tandis que la marge de la Propulsion aéronautique et spatiale a été impactée par la transition CFM56-LEAP.

Résultat opérationnel ajusté

Les éléments non récurrents représentent (16) millions d'euros au premier semestre 2017.

(en millions d'euros)	S1 2016	S1 2017
Résultat opérationnel courant ajusté	1 230	1 218
% du chiffre d'affaires	15,4 %	15,2 %
Total des éléments non récurrents	(13)	(16)
Plus-value (moins-value) de cession	-	-
Reprise (charge) de dépréciation	-	-
Autres éléments non opérationnels inhabituels et significatifs	(13)	(16)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ	1 217	1 202
% du chiffre d'affaires	15,2 %	15,0 %

Résultat net ajusté – part du Groupe

Le résultat net ajusté (part du Groupe) est de 1 606 millions d'euros (3,91 euros par action), comparé à un résultat net ajusté (part du Groupe) de 862 millions d'euros (2,07 euros par action) au premier semestre 2016. Le résultat net ajusté (part du Groupe) des activités poursuivies ressort à 842 millions d'euros (2,05 euros par action), contre 807 millions d'euros (1,94 euro par action) au premier semestre 2016. Le résultat net (part du Groupe) des activités cédées, de 764 millions d'euros, comprend la contribution des activités de Sécurité jusqu'à leur cession, ainsi que la plus-value de cession après impôt.

Cette progression comprend également :

- un résultat financier ajusté net de (24) millions d'euros, dont (28) millions d'euros de coût de la dette ;
- une charge d'impôts ajustée de (306) millions d'euros (taux d'imposition apparent de 26 %).

La table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté du premier semestre 2017 est présentée et commentée en page 4 du présent rapport.

1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

Chiffres clés du 1^{er} semestre 2017

Chiffre d'affaires ajusté par activité

(en millions d'euros)	S1 2016	S1 2017	% variation	% variation organique
Propulsion aéronautique et spatiale	4 857	4 691	- 3,4 %	0,9 %
Équipements aéronautiques	2 542	2 715	6,8 %	4,2 %
Défense	584	624	6,8 %	5,8 %
Holding et autres	4	8	-	-
TOTAL GROUPE	7 987	8 038	0,6 %	2,4 %

Résultat opérationnel courant ajusté par activité

(en millions d'euros)	S1 2016	S1 2017	% variation
Propulsion aéronautique et spatiale	942	849	- 9,9 %
% du chiffre d'affaires	19,4 %	18,1 %	
Équipements aéronautiques	271	327	20,7 %
% du chiffre d'affaires	10,7 %	12,0 %	
Défense	22	40	81,8 %
% du chiffre d'affaires	3,8 %	6,4 %	
Holding et autres	(5)	2	N/A
TOTAL GROUPE	1 230	1 218	- 1,0 %
% du chiffre d'affaires	15,4 %	15,2 %	

Chiffre d'affaires 2017 ajusté par trimestre

(en millions d'euros)	T1 2017	T2 2017	S1 2017
Propulsion aéronautique et spatiale	2 360	2 331	4 691
Équipements aéronautiques	1 335	1 380	2 715
Défense	284	340	624
Autres	3	5	8
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	3 982	4 056	8 038

Commentaires par secteur d'activité

Propulsion aéronautique et spatiale

Le chiffre d'affaires s'élève à 4 691 millions d'euros, en hausse de 0,9 % sur une base organique, porté par les services des programmes civils et militaires. Malgré l'appréciation du dollar par rapport au premier semestre 2016, le chiffre d'affaires fléchit de 3,4 % sur une base publiée, comparé à 4 857 millions d'euros au premier semestre 2016, principalement en raison des variations de périmètre liées au transfert des activités de lanceurs à ArianeGroup en 2016.

Le chiffre d'affaires des moteurs civils en première monte recule comme prévu, principalement du fait de la baisse des livraisons de moteurs CFM56 (710 unités ont été livrées au premier semestre 2017, soit 176 de moins qu'au premier semestre 2016). Les livraisons de modules de moteurs à forte puissance, notamment de GE90, diminuent également. Les ventes de moteurs LEAP augmentent : 147 unités au premier semestre 2017, par rapport à 11 au premier semestre 2016. Les ventes de moteurs militaires en première monte progressent également grâce à des livraisons plus importantes de moteurs M88 et TP400 par rapport au premier semestre 2016. Douze moteurs M88 ont été livrés au premier semestre, dont sept étaient destinés aux marchés export.

Le chiffre d'affaires des turbines d'hélicoptère est en baisse de 7 % en raison d'une diminution des ventes de moteurs neufs et d'un repli de l'activité de services, notamment auprès des clients du secteur gazier et pétrolier, et du fait de l'immobilisation au sol d'une partie de la flotte d'hélicoptères H-225.

Le chiffre d'affaires généré par les services augmente de 7,5 % en euros et représente 61,4 % du chiffre d'affaires des activités de Propulsion du semestre. Les activités de services pour moteurs civils, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 8,4 % en USD par rapport au premier semestre 2016, sont tirées par les ventes de pièces de rechange et les services pour les CFM56 et GE90. Au deuxième trimestre, les services pour moteurs civils sont stables par rapport à la même période de l'année précédente, qui comprenait une contribution positive non récurrente. Les activités de services militaires ont, quant à elles, légèrement progressé.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 849 millions d'euros au premier semestre 2017 (18,1 % du chiffre d'affaires) comparé aux 942 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2016 (19,4 % du chiffre d'affaires). Comme prévu, la marge de la Propulsion aéronautique et spatiale a été affectée par la baisse des livraisons de moteurs CFM56, la marge négative des moteurs LEAP livrés et en production, un tassement de l'activité de turbines d'hélicoptères, ainsi que par la hausse de la R&D comptabilisée en charges.

Ces facteurs pesant sur la marge n'ont pas été intégralement compensés par l'augmentation des services pour moteurs civils, par la contribution d'ArianeGroup et par l'amélioration du taux de couverture. Safran poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions de réduction progressive des coûts de production du LEAP afin d'atteindre l'équilibre en termes de marge brute d'ici la fin de la décennie, comme déjà indiqué.

Équipements aéronautiques

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 715 millions d'euros, en hausse de 6,8 % comparé au premier semestre 2016. Sur une base organique, le chiffre d'affaires augmente de 4,2 %.

Le chiffre d'affaires en première monte a progressé de 6,5 % au premier semestre. Les livraisons de systèmes électriques et de trains d'atterrissage à Airbus pour l'A350 ont fortement augmenté par rapport à la même période il y a un an. Les livraisons pour l'A330 ont également progressé par rapport à 2016. Les livraisons de nacelles pour l'A320neo ont augmenté pour atteindre 105 unités (8 au premier semestre 2016) dans le sillage des livraisons de moteurs LEAP-1A.

Comme prévu, 21 nacelles d'A380 ont été livrées, contre 56 pour la même période il y a un an.

Le chiffre d'affaires généré par les services augmente de 7,4 % et représente 31,4 % des ventes des équipements aéronautiques. L'ensemble des activités ont contribué à cette croissance : nacelles, trains d'atterrissage (MRO) et freins carbone.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 327 millions d'euros, en hausse de 20,7 % par rapport aux 271 millions d'euros réalisés au premier semestre 2016. La marge opérationnelle a augmenté de 1,3 point pour s'élever à 12 %. La hausse de la rentabilité est portée par l'augmentation de l'activité et par la poursuite des mesures de réduction des coûts et de gains de productivité notamment pour les systèmes d'atterrissage et les systèmes électriques.

Défense

Le chiffre d'affaires s'élève à 624 millions d'euros, en hausse de 6,8 % (5,8 % sur une base organique) par rapport aux 584 millions d'euros du premier semestre 2016.

Les ventes de produits militaires ont porté la croissance. La progression des systèmes de guidage, des drones et des équipements optroniques, notamment à l'export, a compensé la baisse des activités avioniques, principalement impactées par le repli des systèmes de commande de vol d'hélicoptères.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 40 millions d'euros (6,4 % du chiffre d'affaires) par rapport aux 22 millions d'euros réalisés au premier semestre 2016 (3,8 % du chiffre d'affaires). Les augmentations de volumes en optronique, en systèmes de guidage et de viseurs ont plus que compensé le recul de l'avionique. Le niveau de R&D comptabilisée en charges a fléchi par rapport au premier semestre 2016. Néanmoins, la R&D autofinancée reste supérieure à 10 % du chiffre d'affaires afin de maintenir l'avance technologique. Les mesures de réduction de coûts et d'amélioration de la productivité mises en place en 2016 ont contribué positivement à la progression de la rentabilité.

Holding et autres

Le secteur « Holding et autres » comprend les coûts de pilotage et de développement du Groupe ainsi que les services transversaux fournis à l'ensemble du Groupe, y compris les affaires financières et juridiques, la politique fiscale et de change, la communication et les ressources humaines.

En outre, la holding facture aux filiales les services partagés, notamment les centres de services administratifs (paie, recrutement, informatique, comptabilité), un organisme de formation centralisé et le centre R&T du Groupe.

La variation de l'impact du secteur « Holding et autres » sur le résultat opérationnel courant du Groupe traduit notamment la maîtrise des coûts centraux, une augmentation des financements reçus au titre de la R&T, ainsi qu'une hausse des charges refacturées aux unités opérationnelles.

Recherche et développement

Les dépenses totales de R&D (y compris celles financées par les clients) atteignent 756 millions d'euros.

L'effort de R&D autofinancée (avant crédit d'impôt recherche - CIR) s'établit à 507 millions d'euros, soit 6,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2017, en baisse de 34 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016. Comme prévu, la R&D capitalisée a également diminué de 25 millions d'euros pour s'établir à 135 millions d'euros, principalement en raison de la baisse des dépenses sur les programmes LEAP. En outre, Safran a cessé de capitaliser la R&D sur le LEAP-1B fin février 2017 avec la livraison à Boeing des premiers moteurs de série. L'amortissement de la R&D capitalisée a augmenté de 18 millions d'euros pour atteindre 65 millions d'euros et comprend l'amortissement lié aux moteurs LEAP-1A et LEAP-1B. L'impact sur le résultat opérationnel courant de la R&D comptabilisée en charges atteint 363 millions d'euros, en hausse de 6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016.

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL 2017 CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017	% variation
Chiffre d'affaires	8 306	8 382	+ 0,9 %
Autres produits et charges opérationnels	(6 832)	(6 959)	
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	19	66	
Résultat opérationnel courant	1 493	1 489	- 0,3 %
Autres produits et charges opérationnels non courants	355	(16)	
Résultat opérationnel	1 848	1 473	- 20,3 %
Résultat financier	623	2 374	
Résultat avant impôts	2 471	3 847	
Produit/(charge) d'impôts	(647)	(1 234)	
Résultat net des activités poursuivies	1 824	2 613	
Résultat des activités cédées et résultat de cession	26	765	
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(32)	(30)	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 818	3 348	

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. § 3 Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées)

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 8 382 millions d'euros pour le premier semestre 2017 à comparer à 8 306 millions d'euros pour le premier semestre 2016, soit une augmentation de 0,9 %.

Il est rappelé que le passage entre le chiffre d'affaires ajusté et le chiffre d'affaires consolidé s'explique par la prise en compte des couvertures de change. Au 30 juin 2017, la neutralisation de l'impact des couvertures de change a eu pour effet de majorer le chiffre d'affaires consolidé par rapport au chiffre d'affaires ajusté à hauteur de 344 millions d'euros contre une majoration de 319 millions d'euros au 30 juin 2016. L'évolution de l'impact des couvertures de change sur le chiffre d'affaires est liée à l'évolution de l'écart entre les cours de change moyens et les cours couverts effectivement obtenus sur la période sur la partie des flux nets en devises couverts par le Groupe. À titre d'exemple, sur la parité euro/dollar US, le cours couvert du premier semestre 2017 était de 1,21 contre un cours moyen sur le semestre de 1,08, ce qui explique que l'annulation de la prise en compte de la couverture contribue à présenter un chiffre d'affaires consolidé supérieur au chiffre d'affaires en données ajustées.

L'évolution du chiffre d'affaires de chaque secteur opérationnel, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

Résultat opérationnel courant consolidé

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1 489 millions d'euros pour le premier semestre 2017 contre 1 493 millions d'euros pour le premier semestre 2016. Il diffère du résultat opérationnel courant ajusté qui s'établit à 1 218 millions d'euros du fait qu'il intègre notamment :

- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises d'un montant de (33) millions d'euros (contre une charge de (36) millions au premier semestre 2016) au titre de la fusion Sagem/Snecma de mai 2005 ;
- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition d'un montant de (46) millions d'euros (contre une charge de (23) millions au premier semestre 2016) au titre des autres regroupements d'entreprises. L'allocation du prix de la transaction aux actifs incorporels amortissables d'Airbus Safran Launchers (ASL) a généré sur le premier semestre 2017 une charge d'amortissement nette de l'effet d'impôt différé de 25 millions d'euros (cf. § 3 Note 4 - Évolution du périmètre) ;
- 356 millions d'euros d'impact positif liés aux opérations de change (contre un impact positif de 333 millions au premier semestre 2016) incluant la revalorisation du chiffre d'affaires de 344 millions d'euros et des «autres produits et charges opérationnels courants» de 12 millions d'euros.

L'évolution du résultat opérationnel courant, hors impact de ces retraitements, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

Résultat opérationnel consolidé

Le résultat opérationnel s'élève à 1 473 millions d'euros pour le premier semestre 2017 contre 1 848 millions d'euros pour le premier semestre 2016.

Il se compose d'un résultat opérationnel courant de 1 489 millions d'euros (contre 1 493 millions d'euros au premier semestre 2016) et d'autres éléments non courants pour un montant de (16) millions d'euros (contre 355 millions d'euros au premier semestre 2016, intégrant un produit de réévaluation lié à la perte de contrôle dans les activités et participations apportées au cours de la deuxième phase de la constitution de la co-entreprise Airbus Safran Launchers (ASL) entre Airbus Group et Safran pour 368 millions d'euros).

L'évolution du résultat opérationnel, en données ajustées ainsi que la nature des autres éléments non courants, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1).

Résultat financier consolidé

Le résultat financier s'établit à 2 374 millions d'euros au premier semestre 2017 contre 623 millions d'euros au premier semestre 2016.

Le résultat financier consolidé diffère du résultat financier ajusté commenté ci-dessus (cf. § 1.1) sur deux éléments :

- la variation de juste valeur positive des instruments financiers de couverture de change afférents aux flux des périodes futures pour 2 754 millions d'euros pour le premier semestre 2017 (contre une charge de (1 015) millions d'euros au premier semestre 2016), l'intégralité de la variation de juste valeur étant comptabilisée en résultat financier dans les comptes consolidés contrairement aux données ajustées dans lesquelles l'impact de variation de juste valeur des instruments financiers afférents aux flux des périodes futures est neutralisé ;
- le résultat de la couverture de change sur les flux en devises de la période, couverts par le Groupe, soit une perte de (356) millions d'euros pour le premier semestre 2017 contre une perte de (333) millions d'euros au premier semestre 2016, ce résultat de change étant comptabilisé en résultat financier dans les comptes consolidés et en résultat opérationnel (majoritairement en chiffre d'affaires) dans le compte de résultat ajusté.

Impôt consolidé

La charge d'impôt constaté au 30 juin 2017 s'élève à (1 234) millions d'euros, contre (647) millions constatée au 30 juin 2016.

La charge d'impôt au 30 juin 2017 se compose d'une charge d'impôts exigibles de (237) millions d'euros et d'une charge d'impôts différés de (997) millions d'euros.

La charge d'impôts différés est principalement liée à la variation de juste valeur des instruments de couverture de change afférents aux flux des périodes futures enregistrée en résultat financier à hauteur de 2 754 millions d'euros au premier semestre 2017. Au premier semestre 2016, cette variation de juste valeur était un produit de 1 015 millions d'euros et avait généré une charge d'impôts différés.

Résultat net consolidé – part du Groupe

Le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 3 348 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 1 818 millions d'euros au 30 juin 2016. Au premier semestre 2017, il comprend 765 millions d'euros de résultat au titre des activités cédées incluant la contribution des activités de sécurité jusqu'à leur cession, ainsi que la plus-value de cession après impôts (cf. § 1.1).

1.4 STRUCTURE BILANTIELLE ET TRÉSORERIE

Bilan consolidé – actif

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Écarts d'acquisition	1 864	1 845
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 347	8 620
Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	2 175	2 097
Autres actifs non courants	1 733	769
Dérivés actifs	620	767
Stocks et en-cours de production	4 247	4 615
Créances clients et autres débiteurs	6 252	6 345
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 926	6 751
Autres actifs courants	660	604
Actifs destinés à être cédés	3 234	-
TOTAL ACTIF	31 058	32 413

Bilan consolidé – passif

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Capitaux propres	6 809	9 239
Provisions	3 264	3 204
Dettes soumises à des conditions particulières	699	698
Passifs portant intérêts	3 337	5 220
Dérivés passifs	4 385	1 672
Autres passifs non courants	992	1 149
Fournisseurs et autres créditeurs	10 242	10 735
Autres passifs courants	536	496
Passifs destinés à être cédés	794	-
TOTAL PASSIF	31 058	32 413

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2016	2016	S1 2017
Résultat net ajusté	862	1 804	1 606
Plus value de cession des activités de Sécurité après impôt	-	-	(766)
Amortissements, dépréciations et provisions et autres	458	847	470
Flux de trésorerie opérationnels	1 320	2 651	1 310
Variation du besoin en fonds de roulement	(50)	(168)	(40)
Investissements corporels	(322)	(704)	(345)
Investissements incorporels	(181)	(324)	(118)
Capitalisation des frais de R&D*	(173)	(364)	(141)
Cash-flow libre	594	1 091	666
Dividendes versés	(351)	(642)	(366)
Cessions/acquisitions et divers	(510)	(917)	2 643
Position financière nette de clôture des activités destinées à être cédées	-	(167)	-
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	(267)	(635)	2 943
Position financière nette - ouverture	(748)	(748)	(1 383)
Position financière nette - clôture	(1 015)	(1 383)	1 560

La trésorerie nette s'élève à 1 560 millions d'euros au 30 juin 2017, comparée à une dette nette de 1 383 millions d'euros au 31 décembre 2016. La génération de cash-flow libre résulte d'un flux de trésorerie opérationnel de 1 310 millions d'euros, consacré principalement aux investissements corporels (345 millions d'euros), et à une augmentation maîtrisée de 40 millions d'euros du besoin en fonds de roulement.

- Safran a annoncé la finalisation de la cession de ses activités de détection le 7 avril 2017 et de ses activités d'identité et de sécurité le 31 mai 2017. Le total du produit de ces cessions, net d'impôt et des coûts de transaction, s'élève à 3,1 milliards d'euros, sous réserve d'ajustements ultérieurs limités.
- Lors de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2017, les actionnaires ont approuvé un dividende de 1,52 euro par action. Un acompte sur dividende (0,69 euro par action) a été versé en décembre 2016 et le solde de 0,83 euro par action a été payé en juin 2017, représentant un décaissement de 340 millions d'euros.
- Le 12 décembre 2016, Safran a annoncé son intention de procéder à un rachat de ses propres titres pour un montant maximum de 450 millions d'euros dans le but de neutraliser l'effet dilutif d'instruments de capitaux propres de son bilan. Safran a arrêté le rachat de ses propres actions le 13 juin 2017 après avoir racheté 6 428 664 actions pour un montant total de 444 millions d'euros. Les actions rachetées sont incluses dans les actions d'autodétention.
- Le 28 juin 2017, Safran a réalisé une émission d'obligations à taux variable en deux tranches à deux et à quatre ans de 500 millions d'euros chacune, pour un montant total de 1 milliard d'euros. Les produits de l'émission serviront pour les besoins généraux de Safran et une partie pourrait contribuer au remboursement en numéraire de l'offre sur Zodiac Aerospace annoncée le 24 mai 2017. Grâce à cette émission, Safran sécurise un financement à moyen terme à des taux historiquement bas et aligne le profil d'échéances de sa dette sur ses perspectives de cash-flow.

1.5 COUVERTURES DE CHANGE

Le portefeuille de couverture de Safran s'élevait à 16,5 milliards de dollars le 25 juillet 2017.

2017, 2018 : Aucun changement dans les couvertures de change du Groupe n'est à noter depuis la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2017, le 25 avril.

2019 : La couverture ferme de l'exposition nette USD/EUR a augmenté pour s'établir à 2,8 milliards de dollars (contre 2,7 milliards de dollars en avril 2017) et les instruments en place permettront d'atteindre une couverture de 8,0 milliards de dollars (inchangé) d'ici la fin 2017 tant que USD/EUR se maintiendra sous le seuil de 1,25. Certains instruments en place ont des barrières désactivantes dont les niveaux sont placés entre 1,18 et 1,45 USD avec des maturités allant jusqu'à un an. Le cours couvert cible est inchangé, compris dans la fourchette 1,15-1,18 USD/EUR.

2020 : La couverture ferme de l'exposition nette USD/EUR est inchangée à 2,0 milliards de dollars et les instruments en place permettront d'atteindre une couverture de 6,5 milliards de dollars (contre 6,4 milliards de dollars en avril) d'ici la mi-2018 tant que USD/EUR se maintiendra sous le seuil de 1,25. Certains instruments en place ont des barrières désactivantes dont les niveaux sont placés entre 1,18 et 1,45 USD avec des maturités allant jusqu'à un an. Le cours couvert cible est inchangé, compris dans la fourchette 1,13-1,18 USD/EUR.

1.6 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Au premier semestre 2017, toutes les activités constituant les activités de Sécurité ont été cédées. Par conséquent, les perspectives 2017 et la comparaison avec 2016 portent sur les activités poursuivies : Propulsion aéronautique et spatiale, Équipements aéronautiques, Défense, Holding et autres.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 2016, Safran consolide sa participation dans ArianeGroup par mise en équivalence et, par conséquent, ne reconnaît plus le chiffre d'affaires au titre des activités spatiales. En 2017, l'impact de ce changement sur le chiffre d'affaires est de (312) millions d'euros correspondant au chiffre d'affaires de ces activités au 1^{er} semestre 2016.

Safran confirme pour l'ensemble de l'exercice 2017 :

- une croissance de 2 % à 3 % du chiffre d'affaires ajusté publié, au taux de change moyen estimé de 1,10 dollar pour 1 euro. Hors effet de la mise en équivalence d'ArianeGroup à compter du 1^{er} juillet 2016, la hausse du chiffre d'affaires devrait être comprise entre 2 % et 4 % ;
- un résultat opérationnel courant ajusté proche de celui de 2016 ;
- un cash-flow libre représentant plus de 45 % du résultat opérationnel courant ajusté, un élément d'incertitude demeurant le rythme de paiement de plusieurs États clients.

Les hypothèses sous-jacentes à ces perspectives sont inchangées par rapport à celles du 24 février 2017 (cf. § 2.4 du document de référence 2016).

1.7 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 23 du chapitre 3 du présent document, ainsi qu'au paragraphe 7.1.4 du document de référence 2016.

FACTEURS DE RISQUES



L'ensemble des facteurs de risques identifiés et présentés dans le document de référence 2016 n'a pas subi d'évolution significative. Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 4 du document de référence 2016, réf. D.17-0275 déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2017.

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

3

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2017 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Compte de résultat semestriel consolidé

(en millions d'euros)	Note	30.06.2016 *	30.06.2017
Chiffre d'affaires	6	8 306	8 382
Autres produits	6	133	143
Produits des activités ordinaires		8 439	8 525
Production stockée		194	415
Production immobilisée		302	241
Consommations de l'exercice	6	(4 655)	(4 938)
Frais de personnel	6	(2 378)	(2 237)
Impôts et taxes		(172)	(165)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	6	(221)	(390)
Dépréciations d'actifs	6	(122)	(87)
Autres produits et charges opérationnels courants	6	87	59
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	14	19	66
Résultat opérationnel courant		1 493	1 489
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	355	(16)
Résultat opérationnel		1 848	1 473
Coût de la dette nette		(24)	(28)
Résultat financier lié au change		706	2 422
Autres charges et produits financiers		(59)	(20)
Résultat financier	7	623	2 374
Résultat avant impôts		2 471	3 847
Produit/(charge) d'impôts	8	(647)	(1 234)
Résultat net des activités poursuivies		1 824	2 613
Résultat des activités cédées et résultat de cession	22	26	765
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		1 850	3 378
Attribuable :			
■ aux propriétaires de la société mère		1 818	3 348
<i>activités poursuivies</i>		1 793	2 584
<i>activités cédées</i>		25	764
■ aux participations ne donnant pas le contrôle		32	30
<i>activités poursuivies</i>		31	29
<i>activités cédées</i>		1	1
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)		4,31	6,28
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)		4,24	6,17
Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)		0,06	1,86
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)		0,06	1,83

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30.06.2016 *	30.06.2017
Résultat net de la période		1 850	3 378
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat net		(110)	(366)
Actifs financiers disponibles à la vente	13	(12)	(4)
Écarts de change et couverture d'investissement net		(84)	(94)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		(6)	(23)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	14	(7)	(19)
Éléments recyclables relatifs aux activités cédées		(1)	(220)
Impôt sur les éléments recyclables relatifs aux activités cédées		-	(6)
Éléments non recyclables en résultat net		(59)	(3)
Écarts actuariels sur engagements retraites et assimilés		(78)	(3)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		20	-
Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)		(1)	-
Total des autres éléments du résultat global		(169)	(369)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE		1 681	3 009
Attribuable :			
■ aux propriétaires de la société mère		1 650	2 982
<i>activités poursuivies</i>		1 625	2 443
<i>activités cédées</i>		25	539
■ aux participations ne donnant pas le contrôle		31	27
<i>activités poursuivies</i>		30	26
<i>activités cédées</i>		1	1

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Au 30 juin 2017 les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de change et couverture d'investissement net comprennent :

- un montant de (3) millions d'euros (3 millions d'euros au 30 juin 2016) correspondant aux écarts de change de la période sur des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21 ;
- un montant de 17 millions d'euros (21 millions d'euros au 30 juin 2016) correspondant aux écarts de change de la période sur l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US en février 2012 qualifiée de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe ;
- un montant de (108) millions d'euros ((108) millions d'euros au 30 juin 2016) correspondant aux écarts de change de la période sur sociétés étrangères.

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence) un montant de (29) millions d'euros correspondant aux écarts de change de la période sur les co-entreprises étrangères ((7) millions d'euros au 30 juin 2016) et un montant de 10 millions d'euros relatif aux couvertures de flux de trésorerie des co-entreprises (aucun montant au 30 juin 2016).

Les éléments recyclables relatifs aux activités cédées sont constitués d'un produit, avant impôt, de 220 millions d'euros d'écarts de conversion recyclés en résultat suite à la cession des activités du secteur Sécurité sur le 1^{er} semestre 2017. Ces écarts de conversion découlent essentiellement des entités américaines cédées. L'impôt recyclé en résultat associé à ces écarts de conversion est un produit de 6 millions d'euros.

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2016	30.06.2017
Zone Euro	2,00 %	1,50 %	1,30 %	1,30 %
Royaume-Uni	3,75 %	3,25 %	2,75 %	2,55 %

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur le Royaume-Uni s'établit comme suit :

	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2016	30.06.2017
Taux d'inflation au Royaume-Uni	3,05 %	2,90 %	3,35 %	3,20 %

Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Note	31.12.2016	30.06.2017
Écarts d'acquisition	10	1 864	1 845
Immobilisations incorporelles	11	5 178	5 261
Immobilisations corporelles	12	3 169	3 359
Actifs financiers non courants	13	382	331
Participations comptabilisées par mise en équivalence	14	2 175	2 097
Dérivés actifs non courants	21	28	29
Impôts différés actifs		1 351	438
Actifs non courants		14 147	13 360
Actifs financiers courants	13	147	211
Dérivés actifs courants	21	592	738
Stocks et en-cours de production		4 247	4 615
Créances clients et autres débiteurs		6 252	6 345
Actifs d'impôts exigibles		513	393
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 926	6 751
Actifs courants		13 677	19 053
Actifs des activités cédées	22	3 234	-
TOTAL ACTIF		31 058	32 413

Passif

(en millions d'euros)	Note	31.12.2016	30.06.2017
Capital émis	16	83	83
Réserves	16	4 495	5 495
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	16	35	31
Résultat de l'exercice		1 908	3 348
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		6 521	8 957
Participations ne donnant pas le contrôle		288	282
Capitaux propres		6 809	9 239
Provisions	17	1 706	1 632
Dettes soumises à des conditions particulières	18	699	698
Passifs financiers non courants portant intérêts	19	2 392	3 305
Dérivés passifs non courants	21	-	-
Impôts différés passifs		987	1 107
Autres passifs financiers non courants	20	5	42
Passifs non courants		5 789	6 784
Provisions	17	1 558	1 572
Passifs financiers courants portant intérêts	19	945	1 915
Fournisseurs et autres créditeurs		10 242	10 735
Passifs d'impôts exigibles		179	386
Dérivés passifs courants	21	4 385	1 672
Autres passifs financiers courants	20	357	110
Passifs courants		17 666	16 390
Passifs des activités cédées	22	794	-
TOTAL PASSIF		31 058	32 413

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'auto-contrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Écarts de change et couverture d'investissement net	Autres réserves	Écarts actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
01.01.2016	83	3 360	(19)	41	522	2 229	(363)	(424)	198	5 627	266	5 893
Résultat global de la période	-	-	-	(12)	(91)	-	(80)	1 818	15 ^(a)	1 650	31	1 681
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Dividendes	-	-	-	-	-	(325)	-	-	-	(325)	(26)	(351)
Océane 2016-2020	-	-	-	-	-	44	-	-	-	44	-	44
Rachat des participations des minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)	(1)	(7)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	(424)	-	424	-	-	(3)	(3)
30.06.2016	83	3 360	(17)	29	431	1 524	(443)	1 818	207	6 992	267	7 259
Résultat global de la période	-	-	-	6	99	-	(51)	90	17 ^(a)	161	24	185
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(40)	-	-	-	-	-	-	(40)	-	(40)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Acompte sur dividendes 2016	-	-	-	-	-	(287)	-	-	-	(287)	-	(287)
Programme de rachat d'actions	-	-	(42)	-	-	(208)	-	-	-	(250)	-	(250)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	(15)	15	-	(55)	(55)	1	(54)
31.12.2016	83	3 360	(99)	35	530	1 014	(479)	1 908	169	6 521	288	6 809
Résultat global de la période	-	-	-	(4)	(340)	10	(3)	3 348	(29) ^(a)	2 982	27	3 009
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(8)	-	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Dividendes	-	-	-	-	-	(340)	-	-	-	(340)	(28)	(368)
Programme de rachat d'actions	-	-	(402)	-	-	208	-	-	-	(194)	-	(194)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	1 902	6	(1 908)	(4)	(4)	(5)	(9)
30.06.2017	83	3 360	(509)	31	190	2 794	(476)	3 348	136	8 957	282	9 239

(a) Cf. tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Effet impôt sur les écarts actuariels	Effet impôt sur les écarts de change	Total
Résultat global 1 ^{er} semestre 2016 (propriétaires de la société mère)	21	(6)	15
Résultat global 2 ^e semestre 2016 (propriétaires de la société mère)	3	14	17
Résultat global 1 ^{er} semestre 2017 (propriétaires de la société mère)	-	(29)	(29)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	30.06.2016 *	30.06.2017
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		1 818	3 348
Amortissements, dépréciations et provisions ⁽¹⁾		348	419
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	14	5	(49)
Variation de juste valeur des dérivés de change et matières premières ⁽²⁾	21	(1 065)	(2 865)
Résultat de cession d'éléments d'actifs ⁽³⁾		(367)	(3)
Résultat des activités cédées et résultat de cession avant impôts		(32)	(947)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		32	30
Autres ⁽⁴⁾		581	1 377
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		1 320	1 310
Variation nette des stocks et en-cours de production		(261)	(466)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation ⁽⁵⁾	21	316	425
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs		(105)	1
Variation du besoin en fonds de roulement		(50)	(40)
TOTAL I ⁽⁶⁾		1 270	1 270
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D ⁽⁷⁾	11	(173)	(141)
Décassements nets sur immobilisations incorporelles ⁽⁸⁾		(181)	(118)
Décassements nets sur immobilisations corporelles ⁽⁹⁾		(322)	(345)
Décassements nets sur acquisitions de titres ou d'activités		(497)	4
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		-	3 109
Encaissements/Décassements nets sur titres de participations et prêts		10	(68)
TOTAL II		(1 163)	2 441
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital - propriétaires de la société mère		-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle		(8)	(3)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	16.b	2	(453)
Remboursement d'emprunts	19	(31)	(17)
Nouveaux emprunts	19	688	1 012
Variation des avances remboursables	18	(12)	(11)
Variation des financements court terme	19	163	966
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	16.e	(325)	(340)
Dividendes versés aux minoritaires		(26)	(26)
TOTAL III		451	1 128
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités cédées		TOTAL IV	25
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités cédées		TOTAL V	(56)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités cédées		TOTAL VI	2
Incidence des variations de taux de change		TOTAL VII	(3)
Augmentation/(Diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		I+II+III+IV +V+VI+VII	526
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		1 845	1 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées		-	180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15	2 205	6 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées		166	-
Variation de trésorerie		526	4 645

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

- (1) Dont au 30 juin 2017 : 382 millions d'euros d'amortissements (350 millions d'euros au 30 juin 2016), 81 millions d'euros de dépréciations (130 millions d'euros au 30 juin 2016) et (44) millions d'euros de provisions ((132) millions d'euros au 30 juin 2016).
- (2) Dont (2 861) millions d'euros au titre des dérivés de change au 30 juin 2017 ((1 054) millions d'euros au 30 juin 2016) (cf. Note 21 – Gestion des risques de marché et dérivés).
- (3) Dont au 30 juin 2016 : 367 millions d'euros de produit de réévaluation dans le cadre de l'apport à ArianeGroup.
- (4) Dont au 30 juin 2017 : 954 millions d'euros d'impôts différés sur variation de juste valeur des dérivés de change (349 millions d'euros au 30 juin 2016).
- (5) Dont au 30 juin 2017 : 2 millions d'euros de primes nettes sur options de change (cf. Note 21 – Gestion des risques de marché et dérivés) présentées au bilan en dérivés passifs courants (11 millions d'euros de primes nettes au 30 juin 2016).
- (6) Dont (64) millions d'euros d'impôts payés au 30 juin 2017 (20 millions d'euros d'impôts au 30 juin 2016) ; dont intérêts versés (35) millions d'euros au 30 juin 2017 ((26) millions d'euros au 30 juin 2016) et intérêts reçus 12 millions d'euros au 30 juin 2017 (11 millions d'euros au 30 juin 2016).
- (7) Dont (6) millions d'euros d'intérêts capitalisés au 30 juin 2017 et (13) millions d'euros au 30 juin 2016.
- (8) Dont au 30 juin 2017 : (149) millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((177) millions d'euros au 30 juin 2016), 17 millions d'euros de produit de cession (2 millions d'euros au 30 juin 2016) et 16 millions d'euros de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((6) millions d'euros au 30 juin 2016).
- (9) Dont au 30 juin 2017 : (349) millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((335) millions d'euros au 30 juin 2016) ; (6) millions d'euros de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((15) millions d'euros au 30 juin 2016) et 10 millions d'euros de produits de cession (28 millions d'euros au 30 juin 2016).

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

NOTE 1	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	23
NOTE 2	PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS	26
NOTE 3	RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE DU PREMIER SEMESTRE 2016	28
NOTE 4	ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE	32
NOTE 5	INFORMATION SECTORIELLE	34
NOTE 6	DÉTAIL DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	37
NOTE 7	RÉSULTAT FINANCIER	40
NOTE 8	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	40
NOTE 9	RÉSULTAT PAR ACTION	41
NOTE 10	ÉCARTS D'ACQUISITION	42
NOTE 11	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43
NOTE 12	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44
NOTE 13	ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	45
NOTE 14	PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE	46
NOTE 15	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	48
NOTE 16	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	49
NOTE 17	PROVISIONS	51
NOTE 18	DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES	52
NOTE 19	PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS	52
NOTE 20	AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	56
NOTE 21	GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DÉRIVÉS	56
NOTE 22	ACTIVITÉS CÉDÉES	59
NOTE 23	PARTIES LIÉES	60
NOTE 24	ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS	61
NOTE 25	LITIGES	63
NOTE 26	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	63

La société Safran (2, boulevard du Général-Martial-Valin – 75724 Paris Cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2017 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2017.

NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm) à la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est-à-dire, les IFRS, les *International Accounting Standards* (« IAS ») et les interprétations émises par l'*IFRS Interpretations Committee* (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretations Committee* (« SIC »).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2017, le Groupe a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (cf. § 3.1 Note 1 du document de référence 2016), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

Évolutions des principes et méthodes comptables

NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS DES NORMES IFRS APPLIQUÉS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Les deux amendements suivants sont toujours en cours d'adoption par l'Union européenne :

- Amendements d'IAS 7 « État des flux de trésorerie » – Amélioration de la présentation et des informations fournies en annexe.
- Amendements d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » – Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes non réalisées.

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS DES NORMES IFRS PUBLIÉS ET APPLIQUÉS DE MANIÈRE ANTICIPÉE PAR LE GROUPE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Néant.

NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS DES NORMES IFRS PUBLIÉS MAIS NON ENCORE APPLICABLES OU NON APPLIQUÉS DE MANIÈRE ANTICIPÉE PAR LE GROUPE

- IFRS 9 « Instruments financiers ».
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients ».
- IFRS 16 « Contrats de location ».
- IFRS 17 « Contrats d'assurance ».
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « États financiers consolidés » – Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence.
- Amendements d'IAS 40 « Immeubles de placement » – Transferts d'immeubles de placement.
- Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » – Clarifications sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions.
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2016 (cycle 2014-2016).
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises ».
- IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes en matière d'impôt sur le résultat ».

3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

À l'exception des normes IFRS 9 et IFRS 15 qui sont applicables au 1^{er} janvier 2018, ces nouvelles normes et amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Concernant la norme IFRS 9, le Groupe confirme l'absence d'impact significatif au titre de l'application de cette nouvelle norme.

Concernant la mise en application de la norme IFRS 15, le Groupe a communiqué lors de la clôture annuelle de l'exercice 2016 sur les principaux changements de traitement comptable attendus au niveau Groupe qui découleront de l'application de cette nouvelle norme.

Ces principaux retraitements envisagés sont repris ci-dessous en détail :

VENTES DE MOTEURS PREMIÈRE MONTE, MOTEURS DE RECHANGE, ÉQUIPEMENTS SÉRIE ET PIÈCES DE RECHANGE

Le chiffre d'affaires série et pièces de rechange est aujourd'hui reconnu à la livraison et l'application d'IFRS 15 ne va pas modifier ce rythme de reconnaissance.

Concernant le prix de transaction à retenir en IFRS 15, peu de changements sont attendus par rapport aux pratiques actuelles si ce n'est le traitement de certaines garanties dans les activités Propulsion et Équipements. Les garanties de performance accordées aux clients et les extensions de garantie seront enregistrées en réduction du chiffre d'affaires alors qu'elles sont comptabilisées en charges aujourd'hui.

Par ailleurs, dans l'activité Équipements, le Groupe anticipe des changements sur le traitement des concessions commerciales accordées sous forme de biens gratuits au client qui viendront diminuer le prix de transaction alors qu'elles sont comptabilisées en charges actuellement. De plus, leur rythme de reconnaissance en résultat pourra être modifié.

CONTRATS À ÉLÉMENTS MULTIPLES

Le principal changement généré par l'application d'IFRS 15 dans le secteur Défense concerne la catégorie des contrats dits « à éléments multiples » qui intègrent du développement, des ventes de biens et des ventes de prestations. C'est d'ailleurs dans ce secteur que se trouvent la plupart des contrats à éléments multiples du Groupe.

Le chiffre d'affaires de ces contrats est aujourd'hui comptabilisé comme une obligation de prestation globale, soit au rythme de franchissement des jalons techniques, soit à l'avancement des coûts.

L'application d'IFRS 15 va nécessiter d'identifier pour chaque contrat les obligations de prestation distinctes et de déterminer, pour chaque obligation, le moment où cette obligation est remplie. Cela peut en conséquence modifier le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges.

- La partie du contrat relative au développement spécifique ou aux travaux d'adaptation ne constituera pas, en général, une obligation de prestation spécifique car le développement et les travaux d'adaptation sont indissociables de la production série. Le financement reçu du client sera enregistré en chiffre d'affaires lors de la réalisation des différentes obligations de prestation.
- Les coûts associés au développement et à l'installation seront comptabilisés en « coûts d'exécution » des contrats et comptabilisés en charge sur la durée de vie du contrat.
- Pour la partie production série, le chiffre d'affaires sera reconnu soit à la livraison des biens, soit à l'avancement des coûts en fonction de la nature de l'obligation de prestation.

VENTE DE PRESTATIONS DE RÉPARATION PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE (« TIME & MATERIAL »)

Ces prestations sont en général de courte durée. Le chiffre d'affaires est aujourd'hui constaté une fois la réparation terminée. Ce traitement comptable restera inchangé sous IFRS 15.

Concernant le prix de transaction à retenir en IFRS 15, peu de changements sont attendus par rapport aux pratiques actuelles si ce n'est le traitement de certaines garanties dans l'activité Propulsion. Les garanties de performance accordées aux clients seront enregistrées en réduction du chiffre d'affaires alors qu'elles sont comptabilisées en charges aujourd'hui.

VENTE DE CONTRATS DE MAINTENANCE ET DE SUPPORT DE BASE INSTALLÉE

- Dans les secteurs Propulsion et Équipements, certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs ou d'équipements. Actuellement, le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu au rythme de la facturation des heures de vol ou des atterrissages. Sous IFRS 15, les différents services rendus au sein de chacun de ces contrats constituent une obligation de prestation unique dont le chiffre d'affaires sera comptabilisé à l'avancement des coûts.

Ce changement est le plus significatif au regard de l'application d'IFRS 15 pour le Groupe tant au niveau de la reconnaissance du chiffre d'affaires que des marges associées.

Concernant le prix de transaction de ces contrats, peu de changements sont attendus en application d'IFRS 15 par rapport aux pratiques actuelles si ce n'est le traitement de certaines garanties comme mentionné sur les ventes de prestations « *Time & Material* ».

- Dans le secteur Défense, le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires de certains contrats de maintenance forfaitaire pourra être modifié en fonction de la nature de la prestation. Le chiffre d'affaires sera reconnu non pas aux jalons de facturation mais à l'avancement des coûts.

VENTE D'ÉTUDES

Ces ventes d'études regroupent des ventes d'études *stand alone* et des ventes de développement associé à des livraisons de biens.

L'application d'IFRS 15 va nécessiter d'identifier pour chacune de ces ventes les obligations de prestation distinctes existant au sein du contrat.

Vente d'études

Chaque étude à réaliser constitue en général une obligation de prestation distincte.

Le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires va dépendre de la nature du transfert de contrôle : transfert en continu ou transfert à un instant donné.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu à l'avancement des coûts ou au rythme du franchissement des jalons de facturation.

Sous IFRS 15, le chiffre d'affaires sera reconnu à l'avancement des coûts (transfert en continu) ou à l'issue de la réalisation de la prestation d'étude.

Ces ventes d'études ne constituent qu'une très faible partie des activités du Groupe et sont présentes dans toutes les activités.

Vente de développements associés à des livraisons série

Des développements peuvent être réalisés en amont d'une production et faire l'objet d'un financement total ou partiel par le client.

Ces ventes de développements concernent essentiellement les secteurs Équipements et Défense.

Dans les contrats du Groupe, les développements financés sont en général indissociables de la production série et ne constituent pas de ce fait une obligation de prestation distincte. Sous IFRS 15, le financement de ces développements par le client sera intégralement constaté en chiffre d'affaires « série » lors de la livraison des biens alors qu'actuellement ce financement est généralement reconnu en vente d'études pendant la phase de développement, soit à l'avancement des coûts de développement soit aux jalons de facturation ou soit à la livraison série.

ESTIMATION D'IMPACTS

La norme IFRS 15 sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 2018 selon la méthode dite « rétrospective complète ».

De ce fait, les capitaux propres figurant au bilan consolidé comparatif au 1^{er} janvier 2017 seront retraités des effets de l'application de cette nouvelle norme et les comptes comparatifs 2017 présentés dans les états financiers 2018 seront également retraités.

L'impact qui sera constaté sur les capitaux propres résulte de l'application rétrospective de la norme IFRS 15 qui conduit dans certains cas (en particulier pour les contrats de maintenance à l'heure de vol/ à l'atterrissage et les contrats à l'avancement) à retarder la reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges associées par rapport aux pratiques actuelles.

À ce stade, le Groupe estime un impact négatif sur ses capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2017 de l'ordre de (0,8) milliard d'euros après prise en compte des impôts différés associés. Cet impact comprend à date des estimations et reste susceptible d'évoluer dans le cadre de la finalisation du calcul en cours des impacts chiffrés par contrat. Il n'intègre pas l'impact du changement de norme chez certaines co-entreprises.

Sur le niveau de chiffre d'affaires, les impacts pour le Groupe seront de deux ordres :

- un effet de base lié à des reclassements de charges en réduction du chiffre d'affaires. Cet effet concerne essentiellement les ventes de première monte et de pièces de rechanges, il devrait être marginal sur le volume de chiffre d'affaires et neutre sur le résultat opérationnel ;
- un effet de décalage de reconnaissance du chiffre d'affaires.

En synthèse, la mise en œuvre de la norme IFRS 15 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le niveau de chiffre d'affaires annuel du Groupe dans son périmètre actuel.

Il n'y aura aucun impact sur les flux de trésorerie associés.

NOTE 2 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites au paragraphe 3.1 Note 1 du document de référence 2016, implique que la Direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propres aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'anticiper les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la Direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées des produits vendus, de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont également soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat. Dans le cas où les informations sont disponibles, notamment pour les principaux programmes et contrats aéronautiques civils, les hypothèses de volumes et de cadences associées des produits vendus prises par le Groupe sont analysées au regard des hypothèses diffusées par les principaux donneurs d'ordres.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- ▣ **Dépréciation des actifs immobilisés** : Les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en note 1.i du paragraphe 3.1 du document de référence 2016. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie telles que définies ci-dessus.
- ▣ **Capitalisation des frais de développement** : Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la note 1.j du paragraphe 3.1 du document de référence 2016. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.
- ▣ **Marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : Le Groupe comptabilise certains de ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée selon les jalons atteints ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

- ▣ **Pertes sur engagements de livraisons** : Des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie.
- ▣ **Avances remboursables** : Les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plan préparés par les directions opérationnelles en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

Plus particulièrement, les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations et, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. À la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

d) Créances clients et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des États ou des entités bénéficiant de la garantie d'un État est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non-recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « *purchase accounting* ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la Note 25 - Litiges.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

NOTE 3 RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE DU PREMIER SEMESTRE 2016

L'ensemble des activités de Sécurité avait été présenté en activités destinées à être cédées au 31 décembre 2016 du fait de :

- l'annonce le 21 avril 2016 d'un accord portant sur la cession à Smiths Group PLC de Morpho Detection LLC et d'autres activités de détection ; et
- l'annonce le 29 septembre 2016 de l'entrée en négociation exclusive avec Advent International pour la cession des activités d'identité et de sécurité.

Dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2017, en application de la norme IFRS 5, les activités du secteur Sécurité sont présentées en activités cédées (cf. Note 4 - Évolution du périmètre), avec un retraitement de l'information comparative du 1^{er} semestre 2016. Par conséquent, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'information sectorielle publiés au 30 juin 2016 ont été retraités.

Les impacts sur les états financiers sont présentés ci-après :

3.a. Compte de résultat et état du résultat global

(en millions d'euros)	30.06.2016 publié	Impact IFRS 5	30.06.2016 retraité
Chiffre d'affaires	9 255	(949)	8 306
Autres produits	141	(8)	133
Produits des activités ordinaires	9 396	(957)	8 439
Production stockée	206	(12)	194
Production immobilisée	309	(7)	302
Consommations de l'exercice	(5 114)	459	(4 655)
Frais de personnel	(2 655)	277	(2 378)
Impôts et taxes	(183)	11	(172)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(291)	70	(221)
Dépréciations d'actifs	(119)	(3)	(122)
Autres produits et charges opérationnels courants	(55)	142	87
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	19	-	19
Résultat opérationnel courant	1 513	(20)	1 493
Autres produits et charges opérationnels non courants	355	-	355
Résultat opérationnel	1 868	(20)	1 848
Coût de la dette nette	(24)	-	(24)
Résultat financier lié au change	718	(12)	706
Autres charges et produits financiers	(60)	1	(59)
Résultat financier	634	(11)	623
Résultat avant impôts	2 502	(31)	2 471
Produit/(charge) d'impôts	(652)	5	(647)
Résultat net des activités poursuivies	1 850	(26)	1 824
Résultat des activités cédées	-	26	26
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	1 850	-	1 850
Attribuable :			
■ aux propriétaires de la société mère	1 818	-	1 818
<i>activités poursuivies</i>	1 818	(25)	1 793
<i>activités cédées</i>	-	25	25
■ aux participations ne donnant pas le contrôle	32	-	32
<i>activités poursuivies</i>	32	(1)	31
<i>activités cédées</i>	-	1	1
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	4,37	(0,06)	4,31
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	4,30	(0,06)	4,24
Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	0,00	0,06	0,06
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	0,00	0,06	0,06

3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

(en millions d'euros)	30.06.2016 publié	Impact IFRS 5	30.06.2016 retraité
Résultat net de la période	1 850	-	1 850
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat net	(110)	-	(110)
Actifs financiers disponibles à la vente	(12)	-	(12)
Écarts de change et couverture d'investissement net	(84)	-	(84)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	(6)	-	(6)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(8)	1	(7)
Éléments recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)	-	(1)	(1)
Éléments non recyclables en résultat net	(59)	-	(59)
Écarts actuariels sur engagements retraites et assimilés	(80)	2	(78)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	21	(1)	20
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-	-	-
Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)	-	(1)	(1)
Total des autres éléments du résultat global	(169)	-	(169)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	1 681	-	1 681
Attribuable :			
■ aux propriétaires de la société mère	1 650	-	1 650
<i>activités poursuivies</i>	1 650	(25)	1 625
<i>activités cédées</i>	-	25	25
■ aux participations ne donnant pas le contrôle	31	-	31
<i>activités poursuivies</i>	31	(1)	30
<i>activités cédées</i>	-	1	1

3.b. Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	30.06.2016 publié	Impact IFRS 5	30.06.2016 retraité
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	1 818	-	1 818
Amortissements, dépréciations et provisions	416	(68)	348
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	6	(1)	5
Variation de juste valeur des dérivés de change et matières premières	(1 065)	-	(1 065)
Résultat de cession d'éléments d'actifs	(367)	-	(367)
Résultat avant impôts des activités cédées	-	(32)	(32)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle	32	-	32
Autres	519	62	581
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 359	(39)	1 320
Variation nette des stocks et en-cours de production	(281)	20	(261)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	356	(40)	316
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	(139)	34	(105)
Variation du besoin en fonds de roulement	(64)	14	(50)
TOTAL I	1 295	(25)	1 270
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D	(181)	8	(173)
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(188)	7	(181)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(360)	38	(322)
Décassements nets sur acquisitions de titres ou d'activités	(500)	3	(497)
Encaissements/Décassements nets sur titres de participations et prêts	10	-	10
TOTAL II	(1 219)	56	(1 163)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital - propriétaires de la société mère	-	-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle	(8)	-	(8)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	2	-	2
Remboursement d'emprunts	(35)	4	(31)
Nouveaux emprunts	690	(2)	688
Variation des avances remboursables	(12)	-	(12)
Variation des financements court terme	167	(4)	163
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(325)	-	(325)
Dividendes versés aux minoritaires	(26)	-	(26)
TOTAL III	453	(2)	451
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités cédées	TOTAL IV	-	25
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités cédées	TOTAL V	-	(56)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités cédées	TOTAL VI	-	2
Incidence des variations de taux de change	TOTAL VII	(3)	(3)
Augmentation/(Diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV +V+VI+VII	526	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 845	-	1 845
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 353	(148)	2 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées	18	148	166
Variation de trésorerie	526	-	526

3.c. Information sectorielle

AU 30 JUIN 2016

(en millions d'euros)	Total secteurs opérationnels publié	Impact IFRS 5	Total secteurs opérationnels retraité	Holding & Autres	Total en données ajustées retraitées	Couverture de change retraitée	Effets des regroupements d'entreprises retraitées	Total en données consolidées retraitées
Chiffre d'affaires	8 932	(949)	7 983	4	7 987	319	-	8 306
Résultat opérationnel courant	1 314	(79)	1 235	(5)	1 230	322	(59)*	1 493
Autres produits et charges opérationnels non courants	3	-	3	(16)	(13)	-	368	355
Résultat opérationnel	1 317	(79)	1 238	(21)	1 217	322	309*	1 848
Cash-flow libre	649	29	678	(84)	594	-	-	594

* Le montant retraité au 30 juin 2016 concernant le secteur Sécurité est de (48) millions d'euros.

(en millions d'euros)	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie-Océanie	Afrique-Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination publié	1 924	1 780	3 172	1 216	844	8 936	319	9 255
Impact IFRS 5	(86)	(143)	(539)	(85)	(96)	(949)		(949)
Chiffre d'affaires par destination retraité	1 838	1 637	2 633	1 131	748	7 987	319	8 306

NOTE 4 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Principaux mouvements de périmètre 2017

CESSION DES ACTIVITÉS DU SECTEUR SÉCURITÉ

Le 7 avril 2017, Safran a finalisé la cession à Smiths Group PLC des activités de détection constituées de Morpho Detection LLC, Morpho Detection International LLC et autres actifs relatifs à l'activité de détection, pour une valeur d'entreprise de 710 millions de dollars. À compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

Le 31 mai 2017, Safran a finalisé la cession de ses activités d'identité et sécurité à Advent International pour une valeur d'entreprise de 2,4 milliards d'euros. À compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, ces transactions génèrent une plus-value inscrite en « résultat des activités cédées », pour un montant après impôt de 766 millions d'euros (cf. Note 22 - Activités cédées). Ce montant de plus-value est susceptible d'être revu selon l'issue des processus d'ajustements contractuels, qui devraient être finalisés au cours du second semestre 2017, et des effets fiscaux associés.

Ces cessions sont assorties de clauses de garanties de passif (cf. Note 24.b Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe).

Autres opérations pouvant impacter le périmètre

OFFRE D'ACQUISITION SUR ZODIAC AEROSPACE

Le 19 janvier 2017, Safran a annoncé son intention d'acquérir Zodiac Aerospace sous la forme d'une offre amicale suivie d'une fusion, après approbation des principaux termes et conditions de l'opération par le Conseil d'administration de Safran et le Conseil de Surveillance de Zodiac Aerospace.

Le 24 mai 2017, Safran et Zodiac Aerospace ont annoncé que les termes de cette opération étaient caducs et qu'ils avaient conclu un nouvel accord de rapprochement.

Aux termes de cet accord, et sous réserve de la réalisation de certaines conditions, Safran déposera une Offre Publique sur le capital de Zodiac Aerospace consistant en :

- une offre principale d'achat en numéraire non plafonnée visant 100 % du capital de Zodiac Aerospace (à l'exception des actions auto-détenues par Zodiac Aerospace) au prix de 25 euros par action Zodiac Aerospace ;

une offre subsidiaire d'échange rémunérée en actions de préférence Safran avec une parité d'échange calculée sur la base du rapport entre un prix de 24 euros par action Zodiac Aerospace et la valeur de marché des actions ordinaires Safran, encadrée par un mécanisme de *collar* de - 5/+ 5 %, faisant ressortir une parité comprise entre 0,300 et 0,332 action de préférence Safran pour une action Zodiac Aerospace. Le nombre d'actions Zodiac Aerospace pouvant être apportées à l'offre subsidiaire d'échange est plafonnée à 88 847 828 actions, représentant environ 31,4 % du capital de Zodiac Aerospace ce qui conduirait, si ce plafond était atteint, à l'émission d'un nombre d'actions de préférence de Safran comprise entre 26,6 et 29,5 millions (en fonction de l'évolution de la parité). Les actions de préférence auront les mêmes caractéristiques que les actions ordinaires mais seront inaliénables pour une durée de trois ans à compter du règlement livraison de l'Offre Publique.

Cette Offre Publique ne sera pas ouverte au public aux États-Unis d'Amérique ni dans toute autre juridiction en dehors de la France dans laquelle une offre de titres au public nécessiterait une autorisation.

L'offre subsidiaire d'échange ferait l'objet, le cas échéant, d'un mécanisme de réduction au prorata des actions Zodiac Aerospace apportées à cette offre de façon à ce que le total des actions apportées à l'offre d'échange subsidiaire n'excède pas 88 847 828 actions, représentant environ 31,4 % du capital visé. L'offre principale d'achat en numéraire ne ferait pas l'objet d'un plafonnement ni d'une réduction.

Le succès de l'Offre Publique sera notamment conditionné à l'atteinte (i) du seuil de caducité légal de 50 % du capital ou des droits de vote de Zodiac Aerospace et (ii) d'un seuil de renonciation volontaire fixé à 66,67 % des droits de vote exerçables de Zodiac Aerospace.

Des actionnaires familiaux ainsi que deux actionnaires institutionnels (FFP et le Fonds Stratégique de Participations), actionnaires de référence de Zodiac Aerospace, se sont engagés à apporter à l'Offre Publique des titres, représentant environ 27,52 % du capital de Zodiac Aerospace.

Certains actionnaires familiaux de Zodiac Aerospace détenant environ 4,76 % du capital ont par ailleurs signé des engagements de participation résiduelle et pourront rester actionnaires de Zodiac Aerospace jusqu'en février 2022.

À l'issue de la réalisation de l'Offre Publique, Safran entend s'assurer que Zodiac Aerospace ne distribue pas de dividende et se réserve la possibilité, sans engagement, d'effectuer un retrait obligatoire ou une fusion.

Rappel des principaux mouvements de périmètre 2016

JV AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS (ASL)

Le 14 janvier 2015, Airbus Group et Safran ont finalisé la première phase de la création de leur entreprise commune 50/50, nommée Airbus Safran Launchers (ASL). Le pilotage et la gestion de l'ensemble des programmes de lanceurs spatiaux existants, ainsi que les participations de Safran dans Europropulsion, Regulus et Arianespace ont été apportés à la co-entreprise au cours de cette première phase. En contrepartie de ses apports lors de la première phase, Safran a reçu 50 % des titres émis par ASL, reconnus en « participations comptabilisées par mise en équivalence » pour un montant de 69 millions d'euros. Un produit de réévaluation, sur les activités et participations apportées au cours de cette première phase, s'élevant à 36 millions d'euros, a été reconnu en « autres produits et charges opérationnels non courants » au premier semestre 2015. Le 12 août 2015, ASL s'est vu attribuer par l'ESA le contrat de développement d'Ariane 6.

Le 20 mai 2016, Airbus Group et Safran ont signé un accord concernant la deuxième phase de la constitution de la co-entreprise, visant à permettre à ASL de disposer des activités de conception, développement, production et commercialisation des lanceurs spatiaux et des systèmes de propulsion associés pour applications civiles et militaires, en complément des activités de pilotage et de gestion de l'ensemble des programmes de lanceurs spatiaux, ainsi que des participations associées, déjà sous la responsabilité d'ASL depuis la réalisation de la première phase.

Conformément à cet accord, au 30 juin 2016, Safran a apporté à la co-entreprise tous les actifs et passifs relatifs à ses activités de conception, développement, production et commercialisation de systèmes de propulsion pour lanceurs spatiaux civils et militaires ainsi que ses participations dans Pyroalliance et APP Beheer BV. Afin de respecter l'équilibre 50/50 entre les deux partenaires, Safran a également souscrit à deux augmentations de capital réservées d'ASL Holding SAS pour un montant total de 750 millions d'euros. En contrepartie de ces apports et de ces augmentations de capital, Safran a reçu 50 % des titres émis par ASL Holding SAS, reconnus en « participations comptabilisées par mise en équivalence » pour un montant de 1 398 millions d'euros. La perte de contrôle dans les activités et participations apportées au cours de cette deuxième phase a généré un produit de réévaluation de 367 millions d'euros reconnus en « autres produits et charges opérationnels non courants » sur l'exercice 2016, en franchise d'impôt en application des régimes de différé d'imposition.

Enfin, pour finaliser le dernier volet du projet, l'acquisition par ASL des 34,68 % de participation détenus par le CNES dans Arianespace a été autorisée par la Commission européenne mi-juillet 2016 et a été finalisée fin décembre 2016, portant ainsi la participation d'ASL dans Arianespace à 74 %. L'évolution de l'actionnariat d'Arianespace finalise la mise en place de la nouvelle gouvernance des lanceurs européens.

L'allocation du prix de la transaction aux actifs incorporels amortissables a été finalisée et a généré sur le premier semestre 2017, une charge d'amortissement nette de l'effet d'impôt différé de 25 millions d'euros (12 millions d'euros sur le second semestre 2016).

Le 1^{er} juillet 2017, Airbus Safran Launchers (ASL) est devenu ArianeGroup suite au changement de dénomination sociale.

TECHNOFAN

Le 15 juin 2016, l'AMF a autorisé l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, déposée par Safran, visant les 4,85 % des actions de Technofan non détenues par Safran en date du dépôt de l'offre. L'offre portait donc sur 30 495 actions au prix unitaire de 245 euros, soit un prix d'acquisition total de 7,5 millions d'euros pour l'acquisition de ces intérêts minoritaires, ce qui a généré une diminution des capitaux propres part du Groupe de 6 millions d'euros en 2016.

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Ces secteurs opérationnels sont regroupés en trois secteurs présentés agissant dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

Le secteur Sécurité étant présenté en « activités cédées » depuis 2016 (cf. Notes 3 et 22), il n'est plus présenté en tant que secteur opérationnel au sein de l'information sectorielle.

SECTEUR PROPULSION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

SECTEUR ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires. Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les systèmes et les équipements moteurs notamment les nacelles et inverseurs de poussée et les transmissions de puissance mécanique. Le Groupe est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique et les services d'ingénierie associés, ainsi que dans les systèmes de ventilation. Les équipements aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

SECTEUR DÉFENSE

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense.

Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

HOLDING ET AUTRES

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

Mesure de la performance des secteurs présentés

Les informations présentées par secteur dans les tableaux ci-après sont identiques à celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule du chapitre 1 du présent document.

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. § 3.1 Note 1 du document de référence 2016) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. Chapitre 1 « Préambule »).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

Information sectorielle

AU 30 JUIN 2017

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Équipements Aéronautiques	Défense	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	4 691	2 715	624	8 030	8	8 038	344	-	8 382
Résultat opérationnel courant	849	327	40	1 216	2	1 218	350	(79)	1 489
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-	-	-	(16)	(16)	-	-	(16)
Résultat opérationnel	849	327	40	1 216	(14)	1 202	350	(79)	1 473
Cash-flow libre	698	57	(20)	735	(69)	666	-	-	666

AU 30 JUIN 2016 *

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Équipements Aéronautiques	Défense	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	4 857	2 542	584	7 983	4	7 987	319	-	8 306
Résultat opérationnel courant	942	271	22	1 235	(5)	1 230	322	(59)	1 493
Autres produits et charges opérationnels non courants	5	(2)	-	3	(16)	(13)	-	368	355
Résultat opérationnel	947	269	22	1 238	(21)	1 217	322	309	1 848
Cash-flow libre	705	44	(71)	678	(84)	594	-	-	594

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Propulsion Aéronautique et Spatiale		
Première monte, produits et prestations associés	1 994	1 766
Services	2 677	2 878
Ventes d'études	165	31
Autres	21	16
Sous-total	4 857	4 691
Équipements Aéronautiques		
Première monte, produits et prestations associés	1 598	1 706
Services	794	853
Ventes d'études	97	90
Autres	53	66
Sous-total	2 542	2 715
Défense		
Vente d'équipements	362	394
Services	158	167
Ventes d'études	63	62
Autres	1	1
Sous-total	584	624
Holding et autres		
Vente d'équipements	-	-
Autres	4	8
Sous-total	4	8
TOTAL	7 987	8 038

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 22 - Activités cédées).

Information par zone géographique

AU 30 JUIN 2017

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 674	1 983	2 705	1 131	545	8 038	344	8 382
En %	21 %	25 %	34 %	14 %	6 %			

AU 30 JUIN 2016

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination *	1 838	1 637	2 633	1 131	748	7 987	319	8 306
En %	23 %	21 %	33 %	14 %	9 %			

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées)

NOTE 6 DÉTAIL DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Première monte, produits et prestations associés	4 109	4 026
Services	3 778	4 072
Ventes d'études	337	194
Autres	82	90
TOTAL	8 306	8 382

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Autres produits

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Crédit impôt recherche ⁽¹⁾	71	74
Crédit impôt compétitivité et emploi	20	21
Autres subventions d'exploitation	34	39
Autres produits d'exploitation	8	9
TOTAL	133	143

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

(1) Dont 8 millions d'euros liés à des crédits d'impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2016 inclus dans le produit du premier semestre 2017 (5 millions d'euros au titre de l'exercice 2015 dans le produit du premier semestre 2016).

Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Fournitures, matières premières et autres	(1 298)	(1 437)
Marchandises	(63)	(70)
Variation de stocks	62	50
Sous-traitance	(2 030)	(2 177)
Achats non stockés	(228)	(223)
Services extérieurs	(1 098)	(1 081)
TOTAL	(4 655)	(4 938)

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Frais de personnel

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Salaires et traitements	(1 462)	(1 386)
Charges sociales	(627)	(579)
Participation des salariés	(73)	(67)
Intéressement	(80)	(73)
Abondement	(32)	(38)
Forfait social	(38)	(36)
Autres coûts sociaux	(66)	(58)
TOTAL	(2 378)	(2 237)

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

La diminution des frais de personnel s'explique par le transfert d'un effectif de 3 500 personnes consécutivement à l'apport au 30 juin 2016 de l'activité spatiale à la JV Airbus Safran Launchers (devenue ArianeGroup suite au changement de dénomination sociale au 1^{er} juillet 2017).

Dotations nettes aux amortissements et provisions

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Dotations nettes aux amortissements		
■ immobilisations incorporelles	(160)	(184)
■ immobilisations corporelles	(190)	(198)
Total dotations nettes aux amortissements ⁽¹⁾	(350)	(382)
Total dotations nettes aux provisions	129	(8)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	(221)	(390)

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem/Snecma : (33) millions d'euros au 30 juin 2017 contre (36) millions d'euros au 30 juin 2016, et lors des acquisitions récentes : (20) millions d'euros au 30 juin 2017 contre (23) millions d'euros au 30 juin 2016.

Dépréciations d'actifs

(en millions d'euros)	Dotations		Reprises	
	30.06.2016 *	30.06.2017	30.06.2016 *	30.06.2017
Immobilisations corporelles et incorporelles	(35)	(16)	11	3
Actifs financiers	-	-	5	3
Stocks et en-cours de production	(197)	(178)	87	104
Créances	(22)	(28)	29	25
TOTAL	(254)	(222)	132	135

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Autres produits et charges opérationnels courants

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Plus et moins-values de cessions d'actifs	1	2
Redevances, brevets et licences	(13)	(9)
Pertes sur créances irrécouvrables	(7)	(5)
Autres produits et charges d'exploitation	106	71
TOTAL	87	59

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Autres produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Produits de réévaluation de participations antérieurement détenues	367	-
Autres éléments inhabituels	(12)	(16)
TOTAL	355	(16)

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Au 30 juin 2017, les autres éléments inhabituels correspondent à des coûts de transaction pour 16 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, le produit de réévaluation lié à la perte de contrôle dans les activités et participations apportées au cours de la deuxième phase de la constitution de la co-entreprise ASL (devenue ArianeGroup) entre Airbus Group et Safran a été comptabilisé en « autres produits et charges opérationnels non courants » pour un montant de 367 millions d'euros (cf. Note 4 - Évolution de périmètre).

Outre ce montant, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction et d'intégration au titre de regroupements d'entreprises pour un montant de 11 millions d'euros.

NOTE 7 RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(36)	(40)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	12
Coût de la dette nette	(24)	(28)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	1 015	2 754
Perte ou gain de change	(324)	(391)
Écart de change net sur les provisions	15	59
Résultat financier lié au change	706	2 422
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt et de matières premières	6	4
Perte de valeur sur actifs disponibles à la vente	(5)	(2)
Dépréciation des prêts et autres créances financières	(5)	-
Dividendes reçus	1	1
Autres provisions financières	4	(1)
Composante financière de la charge IAS 19	(9)	(6)
Effet d'actualisation	(60)	(16)
Autres	9	-
Autres produits et charges financiers	(59)	(20)
RÉSULTAT FINANCIER	623	2 374
dont charges financières	(439)	(456)
dont produits financiers	1 062	2 830

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Au 30 juin 2017, le gain lié aux dérivés de couverture de change de 2 754 millions d'euros est constitué des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures. Ce gain est principalement la conséquence de l'évolution du cours de clôture EUR/USD (1,14 fin juin 2017 contre 1,05 fin décembre 2016).

La perte de change de (391) millions d'euros inclut à hauteur de (356) millions d'euros le résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Cette perte de change découle du fait que les dérivés de change dénoués sur la période garantissaient globalement une parité EUR/USD (1,21 USD pour 1 euro) qui s'est révélée moins favorable que la parité EUR/USD effectivement constatée sur la même période.

NOTE 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

La charge d'impôt au 30 juin 2017 est de (1 234) millions d'euros. Elle se compose d'une charge d'impôts exigibles de (237) millions d'euros et d'une charge d'impôts différés de (997) millions d'euros.

Au premier semestre 2017, la charge d'impôts différés est principalement liée à la variation de juste valeur des instruments de couverture de change afférents aux flux des périodes futures enregistrée en résultat financier à hauteur de 2 754 millions d'euros.

Au premier semestre 2016, cette variation de juste valeur était un produit de 1 015 millions d'euros et avait généré une charge d'impôts différés.

NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION

	Index	30.06.2016 *	30.06.2017
Numérateur (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe	(a)	1 818	3 348
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(i)	1 793	2 584
Résultat net part du Groupe des activités cédées	(j)	25	764
Dénominateur (en titres)			
-			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	417 029 585
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	582 726	7 773 268
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	416 446 859	409 256 317
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	416 388 893	411 224 858
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(e)	7 277 205	7 277 205
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	423 666 098	418 502 063
Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	(k)=(i*1 million)/(d')	4,31	6,28
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	(l)=(i*1 million)/(f)	4,23	6,17
Ratio : résultat par action des activités cédées (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	(m)=(j*1 million)/(d')	0,06	1,86
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	(n)=(j*1 million)/(f)	0,06	1,83

* Les données publiées du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

Au 30 juin 2017, les actions ordinaires potentiellement dilutives comprennent les actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises par le Groupe le 5 janvier 2016 dans le cadre de l'option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE - cf. Note 16.c - Émission d'obligations convertibles).

NOTE 10 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2016 Net	Variation de périmètre	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables	Effet des variations de change et autres	30.06.2017 Net
Safran Aircraft Engines - (ex-Snecma)	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines - (ex-Turbomeca)	306	-	-	-	-	306
Safran Aero Booster - (ex-Techspace)	47	-	-	-	-	47
Autres	1	-	-	-	-	1
Total Propulsion	746	-	-	-	-	746
Safran Nacelles - (ex-Aircelle)	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	78	-	-	-	-	78
Safran Landing Systems - (ex-Messier Bugatti Dowty)	188	-	-	-	2	190
Technofan - systèmes de ventilation	10	-	-	-	-	10
Safran Electrical & Power- (ex-Labinal Power System)	491	-	-	-	(17)	474
Total Équipements Aéronautiques	980	-	-	-	(15)	965
Safran Electronics & Défense - (ex-Sagem Défense)	138	-	-	-	(4)	134
Total Défense	138	-	-	-	(4)	134
TOTAL	1 864	-	-	-	(19)	1 845

Test de dépréciation annuel

Le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition au cours du premier semestre.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme plus longs.
- Les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme. Ces prévisions et hypothèses sont celles retenues par le Groupe dans le plan à moyen terme pour les quatre prochaines années puis se basent, pour la période au-delà, sur les meilleures estimations réalisées par la Direction des activités de plus long terme.
- La valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalente à la dernière année du plan long terme.
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5 % pour l'UGT de la Défense (sans changement par rapport à 2016) et à 2 % pour les UGT de la Propulsion et des Équipements (sans changement par rapport à 2016).
- Concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2017 à 2019 s'établit à 1,19 et 1,35 au-delà, hypothèses de cours telles que retenues pour les exercices prévisionnels réalisés au cours du premier semestre, tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change (cf. Note 21 - Gestion des risques de marché et dérivés).
- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7,5 % après impôts (sans changement par rapport à 2016) appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2016.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation du cours du dollar US/euro de +/- 5 % ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5 % ;
- variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5 %.

En 2017, comme en 2016, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

NOTE 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2016			30.06.2017		
	Brut	Amort./Dépréc.	Net	Brut	Amort./Dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 367	(1 326)	1 041	2 364	(1 382)	982
Frais de développement	3 946	(1 265)	2 681	4 070	(1 310)	2 760
Concessions et accords commerciaux	973	(312)	661	1 062	(342)	720
Logiciels	523	(452)	71	568	(476)	92
Relations commerciales	227	(90)	137	204	(78)	126
Technologies	93	(22)	71	89	(24)	65
Autres	642	(126)	516	651	(135)	516
TOTAL	8 771	(3 593)	5 178	9 008	(3 747)	5 261

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	Amortissements/ Dépréciations	Net
Au 31.12.2016	8 771	(3 593)	5 178
Capitalisation des frais de R&D ⁽¹⁾	141	-	141
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	50	-	50
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	99	-	99
Sorties et cessions	(1)	-	(1)
Dotations aux amortissements	-	(184)	(184)
Dépréciations en résultat	-	-	-
Reclassement	(20)	14	(6)
Variations de périmètre	3	-	3
Écart de change	(35)	16	(19)
AU 30.06.2017	9 008	(3 747)	5 261

(1) Dont 6 millions d'euros d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 30 juin 2017 (13 millions d'euros au 30 juin 2016).

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 437 millions d'euros (428 millions d'euros au 30 juin 2016 retraité en application de la norme IFRS 5). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat en « Autres produits » (cf. Note 6 - Détail des principales composantes du résultat opérationnel).

Par ailleurs, des amortissements/dépréciations de (53) millions d'euros ont été constatés d'une part sur les actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma pour (33) millions d'euros et d'autre part sur les actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises pour (20) millions d'euros.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2017, ainsi que ceux au 30 juin 2016 n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

NOTE 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2016			30.06.2017		
	Brut	Amort./Dépréc.	Net	Brut	Amort./Dépréc.	Net
Terrains	209	-	209	205	-	205
Constructions	1 559	(687)	872	1 588	(717)	871
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 416	(3 028)	1 388	4 568	(3 100)	1 468
Immobilisations en cours, avances et acomptes	690	(78)	612	709	(85)	624
Agencement et aménagement de terrains	50	(28)	22	50	(29)	21
Constructions sur sol d'autrui	92	(34)	58	98	(35)	63
Matériels informatiques et autres	369	(361)	8	475	(368)	107
TOTAL	7 385	(4 216)	3 169	7 693	(4 334)	3 359

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	Amortissements/ Dépréciations	Net
Au 31.12.2016	7 385	(4 216)	3 169
Immobilisations générées en interne	57	-	57
Acquisitions ⁽¹⁾	295	-	295
Sorties et cessions	(58)	47	(11)
Dotations aux amortissements	-	(198)	(198)
Dépréciations en résultat	-	(13)	(13)
Reclassement ⁽²⁾	88	8	96
Variations de périmètre	4	(1)	3
Écart de change	(78)	39	(39)
AU 30.06.2017	7 693	(4 334)	3 359

(1) Dont 3 millions d'euros d'immobilisations financées par contrat de location financement.

(2) Un montant de 98 millions d'euros, correspondant à un montant cumulé d'éliminations de plus-values internes réalisées entre le Groupe et une co-entreprise lors de précédents exercices, a été reclassé du poste Immobilisations corporelles au poste Participations comptabilisées par mise en équivalence.

NOTE 13 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2016			30.06.2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés ⁽¹⁾	488	(188)	300	431	(185)	246
Autres actifs financiers	316	(87)	229	384	(88)	296
TOTAL	804	(275)	529	815	(273)	542

(1) Dont 31 millions d'euros au 30 juin 2017 de titres cotés Embraer (39 millions d'euros au 31 décembre 2016) classés en niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2016).

Les titres de participation non consolidés sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à la juste valeur ou au coût si celle-ci n'est pas déterminable de façon fiable.

Le Groupe a examiné la valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Il n'y a pas eu de perte de valeur significative constatée sur le premier semestre 2017.

Autres actifs financiers

Ils se composent de :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	152	143
Prêts sociaux	32	30
Dépôts et cautionnements	7	8
Prêts liés au financement des ventes	1	-
Autres	37	115
TOTAL	229	296
Non courant	82	85
Courant	147	211

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2016	229
Augmentation	73
Diminution	(5)
Reclassement	1
Variation de périmètre	(2)
AU 30.06.2017	296

La juste valeur des autres actifs financiers est proche de la valeur nette comptable.

NOTE 14 PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
ArianeGroup	1 484	1 529
Autres co-entreprises	691	568
TOTAL	2 175	2 097

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2016	2 175
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	41
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	25
Dividendes reçus des co-entreprises	(17)
Variation de périmètre	35
Reclassement ⁽¹⁾	(98)
Écart de change	(48)
Autres variations	(16)
AU 30.06.2017	2 097

(1) Un montant de (98) millions d'euros, correspondant à un montant cumulé d'éliminations de plus-values internes réalisées entre le Groupe et une co-entreprise lors de précédents exercices, a été reclassé du poste Immobilisations corporelles au poste Participations comptabilisées par mise en équivalence.

Au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016, il n'y a pas d'engagement hors bilan du Groupe relatif aux co-entreprises.

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- Airbus Safran Launchers devenu ArianeGroup suite au changement de dénomination sociale intervenu le 1^{er} juillet 2017 : lanceurs spatiaux ;
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56 ;
- ULIS : fabrication de détecteurs infrarouges non refroidis ;
- SOFRADIR : fabrication de détecteurs infrarouges refroidis ;
- Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires ;
- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- Roxel SAS : holding ;
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques ;
- SAIFEI : câblage électrique ;
- Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Actifs non courants	1 093	1 091
Actifs courants	5 518	4 617
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	797	457
Passifs non courants	(526)	(491)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(35)	(32)
Passifs courants	(6 511)	(5 740)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(333)	(5)
Intérêts minoritaires	8	16
Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part Groupe (100 %)	(434)	(507)
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50 %)	(217)	(254)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés ⁽¹⁾	350	607
Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup ⁽¹⁾	133	353
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	1 351	1 176
VALEUR COMPTABLE DE LA PARTICIPATION DANS ARIANEGROUP	1 484	1 529

(1) Allocation préliminaire du prix d'acquisition au 31 décembre 2016/Allocation définitive du prix d'acquisition au 30 juin 2017.

(en millions d'euros)	30.06.2017
Résultat net - Part du Groupe	132
Autres éléments du résultat global	20
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE	152
En part du Groupe Safran (50 %) :	66
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(25)
Quote-part Safran - Résultat net d'ArianeGroup	41
Autres éléments du résultat global	10
Quote-part Safran - Résultat global d'ArianeGroup	51

ArianeGroup n'a versé aucun dividende sur le premier semestre 2017.

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Résultat net des activités poursuivies	19	25
Autres éléments du résultat global	(8)	(29)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	11	(4)

* Les données publiées au titre du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative du premier semestre 2016 et Note 22 - Activités cédées).

NOTE 15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	30.06.2017
OPCVM	21	3 696
Placements à court terme	1 113	1 753
Dépôts à vue	792	1 302
TOTAL	1 926	6 751

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2016	1 926
Variations de la période	4 816
Variations de périmètre	20
Écart de change	(11)
AU 30.06.2017	6 751

NOTE 16 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

16.a. Capital social

Au 30 juin 2017, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 417 029 585 actions de 0,20 euro chacune.

À l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

16.b. Répartition du capital et des droits de vote

La structure du capital a évolué comme suit :

31 DÉCEMBRE 2016

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre droits de vote ⁽¹⁾	% droits de vote ⁽¹⁾
Public	318 282 922	76,32 %	335 107 792	64,90 %
État	58 393 131	14,00 %	116 786 262	22,62 %
Salariés ⁽²⁾	38 515 045	9,24 %	64 409 240	12,48 %
Autodétention/Autocontrôle	1 838 487	0,44 %	-	-
TOTAL	417 029 585	100,00 %	516 303 294	100,00 %

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

30 JUIN 2017

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre droits de vote ⁽¹⁾	% droits de vote ⁽¹⁾
Public	318 726 516	76,43 %	335 134 943	65,79 %
État	58 393 131	14,00 %	116 786 262	22,93 %
Salariés ⁽²⁾	32 136 670	7,71 %	57 459 750	11,28 %
Autodétention/Autocontrôle	7 773 268	1,86 %	-	-
TOTAL	417 029 585	100,00 %	509 380 955	100,00 %

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 7 773 268 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

ACTIONS D'AUTODÉTENTION

Le nombre d'actions d'autodétention a augmenté depuis le 31 décembre 2016 suite à :

- l'achat net de 127 592 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe ;
- l'achat de 5 807 189 actions dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions.

L'assemblée générale du 19 mai 2016 avait donné l'autorisation au Conseil d'administration de vendre et d'acheter des actions de la Société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le cours limite d'acquisition avait été fixé à 80 euros par action. L'assemblée générale du 15 juin 2017 a renouvelé cette autorisation en fixant le cours limite d'acquisition à 95 euros par action.

Dans le cadre de ces autorisations et du contrat de liquidité signé en 2012 avec la société Oddo BHF, la Société a acheté 2 196 416 actions pour 156 millions d'euros et en a vendu 2 068 824 actions pour 148 millions d'euros.

Au 30 juin 2017, 226 000 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

Le 12 décembre 2016, Safran a annoncé un programme de rachat d'actions pour un montant maximum de 450 millions d'euros dans le but de neutraliser l'effet dilutif d'instruments de capitaux propres de son bilan :

- Le 8 décembre 2016, une convention d'achat d'actions a été signée avec une banque pour une première tranche de rachat de 250 millions d'euros maximum.
- Le 27 février 2017, Safran a signé avec un nouveau prestataire une convention d'achat d'actions pour une seconde tranche de 200 millions d'euros maximum.

Au 30 juin 2017, les deux tranches ont été successivement menées à terme et réalisées à hauteur de 444 millions d'euros soit 6 428 664 actions acquises dans le cadre de ces conventions.

16.c. Émission d'obligations convertibles

Le 5 janvier 2016, Safran a procédé à l'émission de 7 277 205 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal total de 650 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédant la date de remboursement normal ou anticipé, à raison d'une action pour une obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur, si le cours de l'action dépasse 130 % du nominal et au gré des porteurs en cas de changement de contrôle.

À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 31 décembre 2020.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,50 % par an y compris frais d'émission.

16.d. Capitaux propres

Leur évolution résulte des événements suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Capitaux propres part du Groupe avant résultat au 31 décembre 2016	4 613
Affectation du résultat 31 décembre 2016	1 908
Distribution du solde de dividendes 2016	(340)
Distribution de l'acompte sur dividendes 2017	-
Variation des écarts de conversion et couverture d'investissement net	(340)
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres sur couverture d'investissement net	(29)
Variation des écarts actuariels sur engagements de retraite	(3)
Actifs financiers disponibles à la vente	(4)
Contrat de liquidité	(8)
Programme de rachat d'actions	(194)
Autres	6
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE AVANT RÉSULTAT AU 30 JUIN 2017	5 609

16.e. Distribution de dividendes

Au titre de 2016, un dividende de 1,52 euro par action a été distribué et versé partiellement en 2016 au travers d'un acompte d'un montant unitaire de 0,69 euro par action, soit un montant de 287 millions d'euros, et pour le solde au cours du premier semestre 2017 au travers d'un versement de 0,83 euro par action, soit un montant de 340 millions d'euros.

NOTE 17 PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	Dotations	Reprises			Variations de périmètre	Autres	30.06.2017
			Utilisations	Reclassements	Sans objet			
Garanties de fonctionnement	780	102	(56)	-	(136)	-	7	697
Garanties financières	14	-	-	-	(8)	-	-	6
Prestations à fournir	849	348	(223)	-	(21)	-	(11)	942
Engagements de retraites et assimilés	867	30	(38)	-	-	-	(2)	857
Contrats commerciaux et créances à long terme	301	14	(8)	-	(24)	-	2	285
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	138	20	(16)	(5)	(14)	-	-	123
Litiges	39	6	(7)	-	(1)	-	2	39
Autres	276	34	(26)	-	(15)	-	(14)	255
TOTAL	3 264	554	(374)	(5)	(219)	-	(16)	3 204
Non courant	1 706							1 632
Courant	1 558							1 572

Au titre du programme Silvercrest, le Groupe a provisionné l'ensemble de ses engagements tels qu'ils ressortent de l'état actuel des contrats, incluant les pénalités dues à son client Dassault au titre de la phase de développement.

Les impacts au compte de résultat du premier semestre 2017 se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017
Dotations nettes comptabilisées en résultat opérationnel courant	(8)
Reprises nettes comptabilisées en résultat financier	52
TOTAL DES REPRISES NETTES	44

NOTE 18 DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2016	699
Nouvelles avances reçues	11
Remboursement d'avances	(22)
Sous-total changements résultant des flux de trésorerie	(11)
Charges d'intérêts et actualisation	14
Écart de change	(1)
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables	(3)
Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie	10
AU 30.06.2017	698

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement. Leur juste valeur ne peut être estimée de façon fiable.

NOTE 19 PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS

Décomposition des passifs financiers portant intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	30.06.2017
Emprunts obligataires	215	1 210
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	613	617
Billets non garantis de premier rang en USD	1 154	1 068
Dettes de crédit-bail	165	153
Emprunts à long terme	245	257
Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)	2 392	3 305
Dettes de crédit-bail	25	27
Emprunts à long terme	223	267
Intérêts courus non échus	15	14
Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine	263	308
Billets de trésorerie	250	860
Concours bancaires court terme et assimilés	432	747
Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine	682	1 607
Total des passifs financiers courants portant intérêts (< 1 an)	945	1 915
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS ⁽¹⁾	3 337	5 220

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 5 306 millions d'euros (3 424 millions d'euros au 31 décembre 2016).

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2016	3 337
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de crédit-bail)	1 012
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine	(17)
Variations des financements court terme	966
Sous-total changements résultant des flux de trésorerie	1 961
Augmentation des dettes de crédit-bail	3
Intérêts courus	3
Variations de périmètre	2
Écarts de change	(65)
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt ⁽¹⁾	(3)
Reclassements et autres	(18)
Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie	(78)
AU 30.06.2017	5 220

(1) Cf. Note 21 - Gestion des risques de marché et dérivés.

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	30.06.2017
Échéances en :		
N + 1	945	1 915
N + 2 à N + 5	1 101	2 579
Au-delà de 5 ans	1 291	726
TOTAL	3 337	5 220

La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2016		30.06.2017	
	Devises	Euros	Devises	Euros
EUR	1 811	1 811	3 614	3 614
USD	1 596	1 515	1 804	1 582
CAD	2	1	2	1
Autres	N/A	10	N/A	23
TOTAL		3 337		5 220

3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

■ une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016		30.06.2017		31.12.2016		30.06.2017	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	2 405	2 476	2 044	3,27 %	1 954	3,22 %	361	0,33 %	522	0,21 %
Taux variable	932	2 744	348	0,89 %	1 351	0,32 %	584	0,29 %	1 393	0,15 %
TOTAL	3 337	5 220	2 392	2,92 %	3 305	2,03 %	945	0,31 %	1 915	0,17 %

■ une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016		30.06.2017		31.12.2016		30.06.2017	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	1 183	1 332	822	2,04 %	810	2,00 %	361	0,33 %	522	0,21 %
Taux variable	2 154	3 888	1 570	2,41 %	2 495	1,51 %	584	0,29 %	1 393	0,15 %
TOTAL	3 337	5 220	2 392	2,28 %	3 305	1,63 %	945	0,31 %	1 915	0,17 %

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	1 926	6 751
Passifs financiers portant intérêts (B)	3 337	5 220
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	28	29
TOTAL (A) - (B) + (C)	(1 383)	1 560

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été conservée en dollars américains et n'a donc pas fait l'objet d'un swap de change. La variation de la contre-valeur euros de cette émission a eu un impact positif de 87 millions d'euros dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2017 avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres consolidés car cette émission est qualifiée de couverture d'investissement net (cf. État du résultat global consolidé).

Le *gearing* du Groupe ressort à :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Position financière nette	(1 383)	1 560
Capitaux propres	6 809	9 239
GEARING	20,31 %	NA

PRINCIPAUX EMPRUNTS À LONG TERME À L'ORIGINE

- Émission le 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US dont :
 - tranche A : 155 millions de dollars US à 7 ans (échéance février 2019) coupon taux fixe de 3,70 % ;
 - tranche B : 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022) coupon taux fixe de 4,28 % ;
 - tranche C : 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) coupon taux fixe de 4,43 %.

Les tranches B et C respectivement à 10 et 12 ans ont fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en dollars US (swap à taux variable sur le Libor US 6 mois). La tranche A a été maintenue à taux fixe.

Cette émission initialement à taux fixe ressort en 2017 à 3,36 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

- Émission le 28 juin 2017 d'obligations à taux variable d'un montant total de 1 milliard d'euros en deux tranches :
 - tranche 1 : 500 millions d'euros à deux ans (échéance juin 2019) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,30 % (coupon flooré à 0 %). La tranche a été émise à 100,059 % du nominal ;
 - tranche 2 : 500 millions d'euros à quatre ans (échéance juin 2021) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,57 % (coupon flooré à 0 %). La tranche a été émise à 100 % du nominal.
- Émission d'Obligations à Options de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 5 janvier 2016 d'un nominal de 650 millions d'euros. Les Obligations ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 676 millions d'euros, soit 104 % du pair et correspondant à un taux de rendement actuariel brut de (0,78 %). À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les Obligations seront remboursées au pair le 31 décembre 2020. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de l'OCEANE ressort à 1,50 %, y compris frais d'émission (cf. Note 16.c – Émission d'obligations convertibles).
- Emprunt obligataire de 200 millions d'euros à 10 ans émis le 11 avril 2014 (échéance 11 avril 2024) auprès d'investisseurs français. Il a fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en euros (swap à taux variable sur l'Euribor 3 mois).

Cet emprunt initialement à taux fixe ressort en 2017 à 1,20 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emprunts Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 150 millions d'euros (150 millions d'euros au 31 décembre 2016) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,73 % et ayant un amortissement linéaire annuel à compter du 17 décembre 2013 avec échéance finale au 17 décembre 2020.
- Financement Épargne Salariale dans le cadre du PEG de 360,2 millions d'euros (305,7 millions d'euros au 31 décembre 2016).

L'échéance maximum est de cinq ans et la part à moins d'un an représente 224,5 millions d'euros. Le taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN 5 ans est de 0,70 % pour 2017 (contre 0,87 % en 2016).
- Crédit-bail immobilier Safran Helicopter Engines de 27 millions d'euros (30 millions d'euros au 31 décembre 2016) à taux fixe 4,7 % dont 6 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale novembre 2021.
- Crédit-bail immobilier Université Safran de 42 millions d'euros (43 millions d'euros au 31 décembre 2016) à taux variable dont 4 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale octobre 2026.
- Crédit-bail immobilier Centre R&T Safran de 38 millions d'euros (38 millions d'euros au 31 décembre 2016) à taux variable dont 4 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale février 2026.

Les autres emprunts à long moyen terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

PRINCIPAUX EMPRUNTS À COURT TERME

- Billets de trésorerie : 860 millions d'euros (250 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.
- Comptes courants financiers des filiales et des co-entreprises : 239 millions d'euros (87 millions d'euros au 31 décembre 2016). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont constituées de montants unitaires non significatifs.

CESSION DE CRÉANCES SANS RECOURS

La position financière nette au 30 juin 2017, comme au 31 décembre 2016, n'inclut pas la ligne de cession de créances clients sans recours de CFM Inc.

Cette ligne confirmée de 2 350 millions de dollars US à 364 jours a été reconduite en 2017 avec un *pool* de neuf banques coordonné par Bank of Tokyo – Mitsubishi UFJ (2 350 millions de dollars US au 31 décembre 2016), et est utilisée au 30 juin 2017 à hauteur de 2 345 millions de dollars US (soit 1 172,5 millions de dollars US à 50 %) contre 1 768 millions de dollars US (soit 884 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2016.

NOTE 20 AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2016	Variations de la période	Variations de périmètre	Écarts de change	Autres	30.06.2017
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	108	10	-	(1)	-	117
Dettes sur acquisition de titres	254	(219)	(1)	-	1	35
TOTAL	362	(209)	(1)	(1)	1	152
Non courant	5					42
Courant	357					110

Un montant de 250 millions d'euros relatif au programme de rachat d'actions initié le 8 décembre 2016 a été réglé sur le premier trimestre 2017.

NOTE 21 GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DÉRIVÉS

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2016		30.06.2017	
	À l'actif	Au passif	À l'actif	Au passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	28	-	29	-
Swaps payeurs taux variable	28	-	29	-
Gestion du risque de change	592	(4 385)	738	(1 672)
Swaps de change	-	-	-	-
Achats et ventes à terme de devises	97	(2 065)	63	(788)
Options de change	495	(2 320)	675	(884)
TOTAL	620	(4 385)	767	(1 672)

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2016).

L'évaluation de la juste valeur des dérivés a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA).

Gestion du risque de change

La majorité du chiffre d'affaires des activités Propulsion et Équipements aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 3,9 milliards de dollars US pour le premier semestre 2017 (contre 3,8 milliards de dollars US au premier semestre 2016).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

POLITIQUE DE COUVERTURE

La politique de gestion du risque de change est décrite au paragraphe 3.1 (note 27) du document de référence 2016.

DÉRIVÉS DE CHANGE

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

(en millions de devises)	31.12.2016				30.06.2017			
	Juste valeur ⁽¹⁾	Montant notionnel ⁽¹⁾	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur ⁽¹⁾	Montant notionnel ⁽¹⁾	< 1 an	de 1 à 5 ans
Contrat forward	(1 967)				(726)			
Position vendeuse de USD	(1 962)	14 266	12 516	1 750	(726)	12 883	12 883	-
<i>dont contre EUR</i>	(1 918)	13 678	11 978	1 700	(729)	12 627	12 627	-
Position acheteuse de USD	82	(632)	(247)	(385)	30	(620)	(420)	(200)
<i>dont contre EUR</i>	82	(632)	(247)	(385)	30	(620)	(420)	(200)
Position vendeuse de EUR contre GBP	(2)	(210)	(210)	-	-	-	-	-
Position vendeuse de EUR contre CAD	9	-	40	(40)	4	-	-	-
Position acheteuse de PLN contre EUR	-	(195)	(75)	(120)	1	(120)	(40)	(80)
Position acheteuse de MXN contre USD	(94)	(5 850)	(3 050)	(2 800)	(35)	(4 850)	(3 300)	(1 550)
Options de change	(1 826)				(208)			
Achat Put USD	149	10 350	8 550	1 800	300	9 800	8 700	1 100
Achat Call USD	178	(4 720)	(3 260)	(1 460)	181	(6 370)	(3 610)	(2 760)
Vente Call USD	(2 215)	25 910	19 360	6 550	(751)	24 246	20 020	4 226
Vente Put USD	(45)	(9 440)	(6 520)	(2 920)	(108)	(9 540)	(4 020)	(5 520)
Vente Call EUR	(20)	210	210	-	-	-	-	-
Accumulateurs Vendeurs de USD ⁽²⁾	(27)	1 790	1 790	-	1	180	180	-
Accumulateurs Acheteurs de USD ⁽²⁾	154	(4 122)	(552)	(3 570)	169	(2 895)	(1 974)	(921)
TOTAL	(3 793)				(934)			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments.

Au bilan, l'évolution de juste valeur de 2 859 millions d'euros entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017 se décompose entre 2 861 millions d'euros de variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 30 juin 2017 et (2) millions d'euros de primes nettes.

Au compte de résultat, au regard des contraintes comptables liées à l'application de la norme IAS 39 et de par la nature des instruments de couverture utilisés, le Groupe n'est pas en situation de pouvoir appliquer la comptabilité de couverture et doit donc comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

De ce fait, la variation de juste valeur des dérivés non dénoués à la clôture (2 861 millions d'euros) ainsi que la variation de juste valeur des dérivés dénoués sur le 1^{er} semestre 2017 ((17) millions d'euros), suite à la réception d'acomptes clients en devise, soit au total 2 844 millions d'euros, sont inscrites en résultat financier de la période dans les postes suivants :

- 2 754 millions d'euros en « perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change » correspondant aux dérivés en couverture du chiffre d'affaires net des achats futurs ;
- 27 millions d'euros en « perte ou gain de change » correspondant aux dérivés affectés à la couverture des positions bilantielles ; et
- 63 millions d'euros en « perte ou gain change » correspondant aux primes échues sur la période.

Gestion du risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est décrite dans le paragraphe 3.1 (note 27) du document de référence 2016.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT EURO

L'émission obligataire pour 200 millions d'euros effectuée au premier semestre 2014 a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe, à échéance avril 2024.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

(en millions d'euros)	31.12.2016					30.06.2017				
	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux										
Payeur variable	17	200	-	-	200	13	200	-	-	200
TOTAL	17					13				

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT USD

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars US a été partiellement variabilisée. Ainsi, dès l'origine, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US. La tranche à 7 ans de 155 millions de dollars US a été maintenue à taux fixe. Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

Des swaps de taux d'intérêt payeur fixe/receveur variable d'un montant nominal de 400 millions de dollars US, relatif à une opération de financement, ont été mis en place à effet décembre 2016 pour une durée d'un an pour le compte d'un partenariat détenu à 50 % par le Groupe. Dans la mesure où ce partenariat est une opération conjointe, cette transaction fait également apparaître, après élimination intra-groupe, un swap payeur variable/receveur fixe d'un montant nominal de 200 millions de dollars US. Ces swaps ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

(en millions d'euros)	31.12.2016					30.06.2017				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux dollars US										
Payeur variable	11	1 245	200	-	1 045	16	1 245	200	540	505
Payeur fixe	-	400	400	-	-	-	400	400	-	-
TOTAL	11					16				

Gestion du risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel, du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

L'existence d'une ligne de liquidité confirmée et non utilisée au 30 juin 2017 rend le Groupe peu sensible au risque de liquidité. Cette ligne d'un montant de 2 520 millions d'euros a été mise en place en décembre 2015 d'échéance décembre 2020 avec deux options d'extension successives d'une année chacune, dont une a été exercée fin 2016 repoussant l'échéance à décembre 2021. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant financier.

À la suite de l'annonce le 19 janvier 2017, de son projet d'acquisition de Zodiac Aerospace, Safran a signé avec un pool bancaire un prêt relais de 4 milliards d'euros pour une durée de 12 mois plus deux options d'extension de 6 mois chacune. Safran ayant procédé le 28 juin 2017 à une émission obligataire de 1 milliard d'euros, le montant disponible au titre du prêt relais a été réduit d'autant pour être ramené à 3 milliards d'euros. Le 10 juillet 2017, Safran a signé un avenant au prêt relais afin de l'adapter aux caractéristiques révisées du projet d'acquisition de Zodiac Aerospace annoncé le 24 mai 2017, et réduit le montant disponible au titre du prêt relais à 1 milliard d'euros.

Le financement B.E.I. mis en place en 2010 (voir note 19) est soumis à des covenants financiers.

Il s'agit des deux ratios-limites suivants :

■ Dette nette/EBITDA < 2,5.

■ Dette nette/fonds propres < 1.

Le covenant financier « Dette nette/EBITDA < 2,5 » s'applique également à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) (voir note 19).

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » s'appliquant au financement B.E.I et à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain sont les suivantes :

■ Dette nette : dettes financières (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités.

■ EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées).

■ Fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires.

NOTE 22 ACTIVITÉS CÉDÉES

L'ensemble des activités composant le secteur Sécurité, qui était classé en activités destinées à être cédées au 31 décembre 2016, a été cédé au cours du premier semestre 2017 (cf. Note 4 - Évolution de périmètre).

Les garanties de passif données dans le cadre de ces cessions sont présentées en Note 24.b - Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe.

En conformité avec la norme IFRS 5, le « résultat net des activités cédées » présenté au compte de résultat consolidé du premier semestre 2017 inclut la contribution des activités cédées jusqu'à la date de finalisation de chacune des cessions (c'est-à-dire trois mois de contribution pour les activités de détection, cinq mois de contribution pour les activités d'identité et de sécurité), le résultat de cession net des frais de cession et l'effet d'impôt associé.

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2017
Chiffre d'affaires	949	748
Résultat opérationnel courant	20	39
Résultat net	26	(1)
Résultat de cession de la Détection et de la Sécurité (après impôt)	-	766
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES	26	765
Attribuable :	-	-
■ aux propriétaires de la société mère	25	764
■ aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles a été arrêté à compter du 30 avril 2016 pour les activités de détection et à compter du 30 septembre 2016 pour les activités d'identité et de sécurité. Au total, l'arrêt de l'amortissement a eu un effet favorable de 65 millions d'euros sur le résultat avant impôts (42 millions d'euros après impôts) des activités cédées du premier semestre 2017 (6 millions d'euros avant impôt et 4 millions d'euros après impôts sur le premier semestre 2016).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées qui ont été recyclés en résultat à la date de cession sont mentionnés dans l'état du résultat global consolidé.

NOTE 23 PARTIES LIÉES

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (État français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'État français détient également une action dans la société Safran Ceramics (ex-Herakles renommée Safran Ceramics le 30 juin 2016 suite aux apports à Airbus Safran Launchers) qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actif de cette société.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	1 606	1 600
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(45)	(34)

* Les données publiées au titre du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative 2016 et Note 22 - Activités cédées)

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	1 371	1 441
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	1 661	2 093

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Garanties données aux parties liées autres que les co-entreprises (engagements hors bilan) ⁽¹⁾	2 408	2 211

(1) Cf. Note 24.a - Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe.

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2016 *	30.06.2017
Ventes aux co-entreprises	164	140
Achats auprès des co-entreprises	(60)	(55)

* Les données publiées au titre du premier semestre 2016 ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 (cf. Note 3 - Retraitement de l'information comparative 2016 et Note 22 - Activités cédées).

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Créances sur les co-entreprises	35	66
Dettes envers les co-entreprises	64	41

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Garanties données aux co-entreprises (engagements hors bilan) ⁽¹⁾	-	-

(1) Cf. Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence.

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

24.a. Engagements hors bilan et passifs éventuel liés aux activités opérationnelles du Groupe

(i) ENGAGEMENTS DONNÉS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	245	160
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	368	309
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	4 269	3 741
Contrats de location simple	429	292
Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	29	22
Autres engagements	262	232
TOTAL ⁽¹⁾	5 602	4 756

(1) Dont secteur Sécurité 395 millions d'euros en 2016 (et cédé en 2017).

Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la Note 23 – Parties liées.

Contrats de location simple

Les engagements au titre des contrats de location simple s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017	Paiements dus par période		
	Total	Total	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Contrats de location simple	429	292	62	164	66
TOTAL	429	292	62	164	66

Dont secteur Sécurité 125 millions d'euros en 2016 (et cédé en 2017).

Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Les garanties financières mentionnées dans ce tableau concernent les financements aéronautiques en place à la date de clôture accordées en support des ventes de moteurs civils, sous forme de financement avion ou garantie de valeur d'actif.

L'exposition brute au titre de ces engagements de financement s'élève, en devise de transaction, à 25 millions de dollars US au 30 juin 2017 (31 millions de dollars US au 31 décembre 2016), soit 22 millions d'euros (29 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage, l'exposition nette ressort à 20 millions de dollars US au 30 juin 2017 (25 millions de dollars US au 31 décembre 2016) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes (cf. Note 17 – Provisions).

Les promesses de financement accordées dans leur principe aux clients, aux côtés des avionneurs, dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs civils, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces promesses ne font pas partie de l'exposition brute car (i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons, et (ii) historiquement peu d'engagements ont été exercés du fait de conditions non incitatives et du caractère « dernier recours » derrière le marché actif des banques, assureurs-crédit et investisseurs.

Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties de fonctionnement contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. Note 2.b – Provisions et Note 17 – Provisions). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la Note 25 – Litiges, pour les plus significatives.

(ii) ENGAGEMENTS REÇUS

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	33	21
Garanties de bonne fin	30	22
Avals, cautions reçus	3	2
Autres engagements reçus	9	10
TOTAL ⁽¹⁾	75	55

(1) Dont secteur Sécurité 9 millions d'euros en 2016 (et cédé en 2017).

24.b. Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe

À l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

(i) GARANTIES DE PASSIF DONNÉES

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Garanties de passifs données ⁽¹⁾	5	302

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable.

(ii) GARANTIES DE PASSIF REÇUES

(en millions d'euros)	31.12.2016	30.06.2017
Garanties de passifs reçues ⁽¹⁾	3	0

(1) Dont secteur Sécurité 3 millions d'euros en 2016 (et cédé en 2017).

Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité (cf. Note 4 – Évolution de périmètre)

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités identité et sécurité intervenue le 31 mai 2017 une garantie de passif valorisée à 180 millions d'euros au 30 juin 2017 ainsi qu'une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 53 millions d'euros au 30 juin 2017) destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

Safran a accordé contractuellement à Smiths Group PLC lors de la cession des activités de détection intervenue le 7 avril 2017 une garantie de passif de 74 millions de dollars, soit 65 millions d'euros au 30 juin 2017.

Dédits prévus dans le cadre du projet d'offre publique de Safran sur le capital de Zodiac Aerospace (cf. Note 4 – Évolution de périmètre)

Ce projet prévoit le versement des dédits suivants :

- 150 millions d'euros payables par Safran à Zodiac Aerospace si Safran ne dépose pas l'Offre Publique alors que les conditions suspensives sont réalisées, sauf en cas de succès d'une offre concurrente par un tiers ou en cas de renonciation à l'Offre Publique du fait d'un changement de consistance de Zodiac Aerospace ;
- 150 millions d'euros payables par Zodiac Aerospace à Safran (i) si elle n'obtient pas le rapport de la part d'un expert indépendant visé à l'article 262-1 du Règlement général de l'AMF, ou si elle ne recommande pas l'Offre, ou (ii) en cas de succès d'une offre concurrente par un tiers ou (iii) en cas de renonciation à l'Offre du fait d'un changement de consistance de Zodiac Aerospace.

24.c. Engagements et passifs éventuels liés au financement du Groupe

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée, le cas échéant, de la ligne de cession de créances déconsolidante (cf. Note 19 – Passifs financiers portant intérêts) ;
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée et non utilisée de 2 520 millions d'euros mise en place en décembre 2015 ; et
- au prêt-relais de 1 milliard d'euros conclu pour financer en partie l'acquisition de Zodiac Aerospace (cf. Note 4 – Évolution du périmètre et Note 21 – Gestion des risques de marché et dérivés).

NOTE 25 LITIGES

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités. Les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure l'ex-groupe Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 millions de dollars US et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de l'ex-groupe Snecma était de l'ordre de 10 %. Dans le cadre d'un accord signé entre les parties en juin 2003, le demandeur s'est désisté de l'instance. En novembre 2012, ce dernier a notifié une nouvelle requête en arbitrage sur des fondements similaires à ceux de 2002 pour un montant révisé de 226 millions d'euros. Les industriels contestent fermement cette demande et à ce jour, il n'est pas possible d'évaluer le risque financier éventuel. En conséquence, Safran n'a pas constitué de provision. Cette procédure est toujours en cours.
- Safran a fait l'objet d'une sanction de la Commission européenne le 2 avril 2014 relative à des activités de Silec Cable, ex-filiale de Sagem SA, cédée fin 2005 à General Cable. General Cable, également sanctionné, a formulé une réclamation à l'encontre de Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits. Safran s'est acquitté de l'amende de 8,5 millions d'euros en 2014. S'appuyant sur la décision de la Commission, des actions judiciaires en remboursement de surfacturation ont déjà été entamées par un certain nombre d'acheteurs de câble auprès des fournisseurs condamnés par la Commission européenne. La responsabilité solidaire de Safran a été engagée avec d'autres fournisseurs dans le cadre d'une de ces actions contentieuses et pourrait être recherchée dans le cadre d'autres actions contentieuses en Europe. À ce jour, il n'est pas possible d'évaluer le risque financier éventuel.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

4

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2-III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Safran, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 27 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Gaël Lamant

Christophe Berrard

Ernst & Young et Autres

Jean-Roch Varon

Nicolas Macé

5



Assemblée générale mixte du 15 juin 2017

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 15 juin 2017.

L'ensemble des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale a été adopté à l'exception de la 4^e résolution et de la résolution « A ».

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- les comptes de l'exercice 2016 et décidé le versement d'un dividende de 1,52 euro par action ; soit, compte tenu de l'acompte de 0,69 euro versé en décembre 2016, un solde de 0,83 euro mis en paiement à partir du 21 juin 2017 ;
- les rémunérations 2016 du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général, ainsi que les politiques de rémunération les concernant ;
- une modification statutaire portant à 68 ans l'âge limite d'exercice des fonctions de Directeur Général et, le cas échéant, de Directeur Général délégué ;
- les autorisations financières.

L'assemblée générale a approuvé, à un taux de plus de 90 %, la modification statutaire permettant la création d'actions de préférence A (32^e résolution) et autorisé le Conseil d'administration à émettre des actions de préférence A dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par Safran (33^e résolution), résolutions requises pour la mise en œuvre de l'offre de Safran sur la société Zodiac Aerospace.

La résolution « A » émanant d'un FCPE d'actionnariat salarié et visant l'attribution gratuite d'actions au profit de l'ensemble des salariés de Safran, non agréée par le Conseil d'administration, a été rejetée.

La résolution 4 portant sur des engagements en matière de retraite du Président a été rejetée (à 50,34 %).

Évolution de la composition du Conseil d'administration et de ses comités permanents

Les mandats d'administrateurs de Giovanni Bisignani, Odile Desforges, Xavier Lagarde et Élisabeth Lulin sont arrivés à échéance à l'issue de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 juin 2017.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur d'Odile Desforges et approuvé les nominations en qualité d'administrateurs d'Hélène Auriol Potier, Patrick Péлата et Sophie Zurquiyah, en remplacement respectivement de Giovanni Bisignani, Xavier Lagarde et Élisabeth Lulin.

Ce renouvellement et ces nominations ont permis de porter le pourcentage de féminisation à 40 % en conformité avec l'article L. 225-18-1 du Code de commerce et de procéder au renouvellement et aux nominations de quatre administrateurs indépendants sur les quatre mandats arrivant à échéance.

Le Conseil d'administration est composé depuis le 15 juin 2017, des dix-sept administrateurs suivants :

- Ross McInnes, Président du Conseil d'administration ;
- Philippe Petitcolin, Directeur Général ;
- Christian Streiff, Vice-président du Conseil d'administration, administrateur indépendant ;
- Hélène Auriol Potier, administrateur indépendant ;
- Frédéric Bourges, administrateur représentant les salariés ;
- Éliane Carré-Copin, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- Jean-Lou Chameau, administrateur indépendant ;
- Monique Cohen, administrateur indépendant ;
- Odile Desforges, administrateur indépendant ;
- Jean-Marc Forneri ;
- Patrick Gandil, administrateur nommé sur proposition de l'État ;
- Vincent Imbert, administrateur nommé sur proposition de l'État ;
- Gérard Mardiné, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- Daniel Mazaltarim, administrateur représentant les salariés ;
- Lucie Muniesa, représentant de l'État ;
- Patrick Pélata, administrateur indépendant ;
- Sophie Zurquiyah, administrateur indépendant.

Le Conseil compte ainsi un représentant de l'État, deux administrateurs nommés sur proposition de l'État, deux représentants des salariés actionnaires, deux représentants des salariés et sept administrateurs indépendants, soit un taux d'administrateurs indépendants de 53,8 % (conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF auquel adhère la Société, les administrateurs représentant les salariés et les administrateurs représentant les salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage).

Suivant décisions du Conseil d'administration du 15 juin 2017 :

- Sophie Zurquiyah a rejoint le Comité d'audit et des risques ;
- Monique Cohen a rejoint le Comité des nominations et des rémunérations, comme membre et Présidente, en lieu et place de Jean-Marc Forneri ;
- Hélène Auriol Potier et Patrick Pélata ont rejoint également le Comité des nominations et des rémunérations.

Les comités permanents du Conseil d'administration sont ainsi composés, depuis le 15 juin 2017, des membres suivants :

Comité d'audit et des risques

Odile Desforges, Présidente
 Monique Cohen
 Gérard Mardiné (représentant les salariés actionnaires)
 Daniel Mazaltarim (représentant les salariés)
 Lucie Muniesa (représentant de l'État)
 Sophie Zurquiyah

SOIT 6 MEMBRES ET 75 % D'INDÉPENDANTS (3/4*)

* Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Comité des nominations et des rémunérations

Monique Cohen, Présidente
 Hélène Auriol Potier
 Frédéric Bourges (représentant les salariés), pour la partie rémunérations
 Jean-Lou Chameau
 Lucie Muniesa (représentant de l'État)
 Patrick Péлата
 Christian Streiff

SOIT 7 MEMBRES ET 83 % D'INDÉPENDANTS (5/6*)

* Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 15 juin 2017

L'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2017, aux termes de la 15^e résolution, a autorisé un nouveau programme de rachat d'actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 95 euros par action et le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat ne pourra excéder 3,9 milliards d'euros.

Le descriptif de ce programme, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, est accessible sur le site Internet de la Société, www.safran-group.com, rubrique Finance/Publications/Informations réglementées.

Contact

DIRECTION DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Analystes et investisseurs institutionnels	Actionnaires individuels
<ul style="list-style-type: none">Téléphone : 01 40 60 80 80E-mail : investor.relation@safrangroup.com	<ul style="list-style-type: none">Numéro Vert : 0 800 17 17 17 de 9 h à 17 h Appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaineE-mail : actionnaire.individuel@safrangroup.com

SAFRAN

DIRECTION DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

2, boulevard du Général-Martial-Valin

75724 Paris Cedex 15 - France

Toute l'information financière de Safran est consultable sur le site Internet www.safran-group.com/fr, à la rubrique Finance.

Conception et réalisation :  **Donnelley**
Financial Solutions

© Crédits photos : Adrien Daste / Safran, Éric Drouin / Safran, Christel Sasso / CAPA Pictures / Safran, bnpix / Safran.

POWERED BY TRUST

Safran
2, boulevard du Général-Martial-Valin
75724 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 01 40 60 80 80
www.safran-group.com/fr

